



L'AMI DE REZÉ

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZE

Juin 94

participation : 10 Frs

19

ASSEMBLEE GENERALE

Rapport du Président

Chers amis,

Nous voici donc une nouvelle fois réunis en Assemblée Générale. Notre association vieillit mais ne se porte pas plus mal. Avec 109 adhérents, nous sommes pour la première fois parvenus à franchir le cap des 100. Nous nous portons donc même bien, quoique des problèmes restent à résoudre.

Notre association s'est fixé pour buts, d'une part de sauver et mettre en valeur les monuments et sites que l'histoire nous a légués, d'autre part de restituer aux Rezéens l'histoire de leur cité.

En ce qui concerne ce dernier point, peu d'associations de ce type peuvent se prévaloir d'un tel bilan. Le dernier ouvrage de Mesdames Larignon et Proust vient se rajouter à ceux déjà parus. La Société Académique a justement couronné cette recherche en lui attribuant son premier prix d'histoire, le Prix Gernoux, et la Ville de Rezé a offert une coupe. Dans ce domaine de la recherche sur l'histoire locale, bien des voies restent inexploitées. Dans le dernier numéro de notre bulletin, notre ami D. Avril nous parle ainsi des premiers instituteurs publics de Rezé, article s'inspirant d'un mémoire de maîtrise par lui présenté. Une histoire des écoles à Rezé ne serait-elle pas la bienvenue ? Pierre Rouaud nous parle de ses souvenirs trentemousins. N'y a-t-il pas là une mine à creuser ? Yann Vince nous offre son septième article ce mois-ci sur les maires de Rezé. N'y a-t-il pas là la trame d'un nouvel ouvrage ? Qui nous parlera du monde rural aujourd'hui quasiment éteint à Rezé ? Qui nous parlera de l'histoire des transports, de celle du monde maritime ? On voit qu'il nous reste beaucoup à faire.

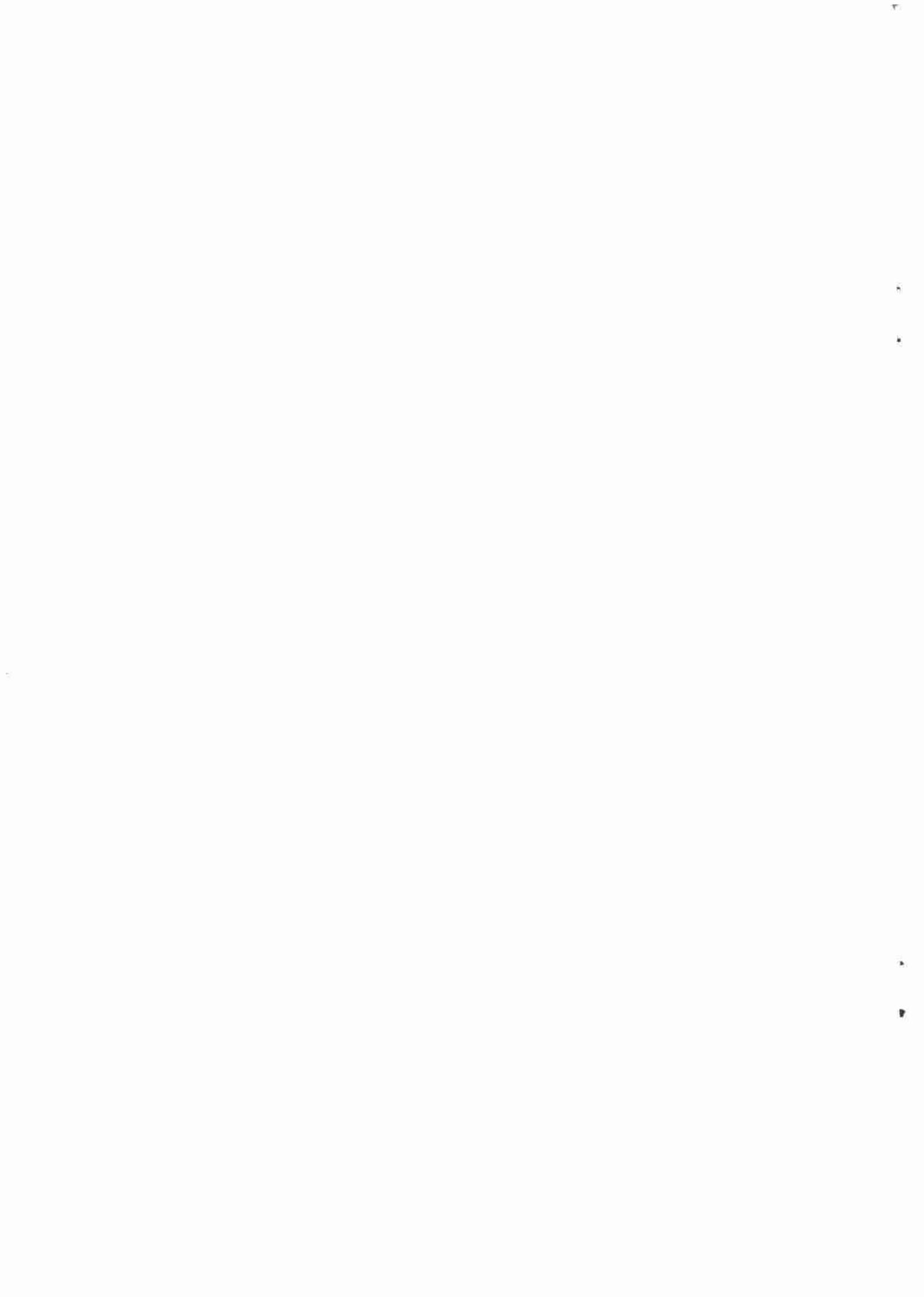
Dans le domaine du patrimoine, cette année revêt une grande importance. En effet, le 9 avril au matin, sera inauguré le parc archéologique de Saint-Lupien et, d'ores et déjà, nous convions tous les membres de l'association à y être présents. Après la restauration de la chapelle et du prieuré, c'est un pas important qui est franchi dans la mise en valeur de ce site. Nous n'en sommes pas encore au musée, mais celui-ci reste au centre de nos préoccupations.

(suite p. 3)



SOMMAIRE

Assemblée Générale (suite)	p 3
Eugène ORIEUX	p 7
Y. LOSTANLEN	
En descendant la Jaguère	p 17
M. KERVAREC	
Carrière d'un marin de Trentemoult	p 22
P. ROAUD	
La Maison Radieuse - Le Corbusier	p 27
J.-Y. COCHAIS	
Des villages bien défendus	p 36
M. KERVAREC	
Histoire des municipalités de Rezé (VIII)	p 42
Y. VINCE	
Vie de l'association	p 51
L. BIRON	
Informations	p 55



ASSEMBLEE GENERALE

(suite)

Sur le site, les ruines vont être soulignées par des graviers de couleurs différentes. Des panneaux, très étudiés, vont permettre de donner un sens à cet ensemble. On y verra, en particulier, de remarquables images de synthèse reconstituant le quartier gallo-romain.

Il y a dix ans exactement que nous déposons un projet d'aménagement de cet ensemble.

A cette époque, nous agissions en relation étroite avec les services municipaux concernés et, dans le projet élaboré alors on lit :

*"Dans le projet de **Convention Culturelle** entre l'Etat et la Ville de Rezé, approuvé par la Commission des Affaires Culturelles du 19 septembre 1984, il a été clairement avancé que Rezé souhaite exprimer son identité culturelle -en premier lieu- par la mise en valeur de mobiliers du patrimoine.*

*Concernant le site de **Saint-Lupien**, le texte adopté élargit les perspectives après avoir détaillé les décisions ou exécutions déjà prises d'immobiliser des terrains et favoriser la poursuite des fouilles, de mettre hors d'eau la **Chapelle Saint-Lupien**, et d'envisager une mise hors d'eau du Prieuré. "Ces décisions traduisent pour la Ville de Rezé la volonté de préserver un site archéologique d'intérêt national, de procéder à un répertoire complet et scientifique*

des mobiliers, d'ouvrir à terme le site au public, de transformer l'étage supérieur de la chapelle Saint-Lupien en un musée.

La dynamique du projet vise à intéresser tous les publics -notamment ceux de Rezé et de l'agglomération nantaise- par une muséologie vivante, à rendre concrète l'Histoire en facilitant son accès et son apprentissage auprès des enfants et des jeunes, à contribuer ainsi à la formation du citoyen en éclairant les choix des devenirs par une meilleure connaissance du patrimoine.

Cette appropriation du patrimoine, par les habitants-mêmes de la Ville de Rezé, s'est déjà traduite par l'encouragement à la création d'une association dite 'Société des Amis de Rezé', dont l'un des objectifs est la protection et l'animation du site."

(...) Il est indispensable de préserver la zone de verdure entourant Saint-Lupien, dans le cadre de l'ouverture d'un musée.

Nous possédons la chance inouïe d'avoir pu préserver cette zone jusqu'à présent, faisons-en le fleuron des espaces verts rezéens, tout s'y prête (à l'exception du bruit venant de la route).

Nous concevons deux parcs en réalité, mais sans séparation. L'un, dans la partie haute, parc archéologique, l'autre dans la vallée, jardin d'agrément.

Le musée est situé au point de rencontre de ces deux parcs, il est le centre

géographique et le motif principal de cette création suggérée d'espace vert.

Aux fins de mise en valeur de cet espace culturel, nous concevons à partir de l'accès principal, situé en bordure de la route de Pomic, une promenade au mail rectiligne que nous voulons majestueuse comme l'étaient autrefois les allées menant aux châteaux. Nous concentrons ainsi toute l'attention des visiteurs sur l'ensemble architectural exceptionnel de Saint-Lupien. Du rond-point qui termine le mail, les visiteurs découvrent l'angle formé par le Prieuré carolingien et la chapelle du XV^{ème}, et en avant les fondations de bâtiments gallo-romains. C'est là quelque chose d'unique qu'il importe de traiter avec le plus grand soin. La porte romane du Prieuré et celle gothique de la chapelle sont très pures de ligne, la grande verrière de même, et nous savons que le beau mur gallo-romain de la crypte se continue perpendiculairement à la façade de la chapelle, sous le terre-plein actuel. On mesure, en conséquence, l'intérêt psychologique du mail, débouchant sur cette vision romantique et pourtant non fabriquée de Saint-Lupien."

Il est bon, je pense de rappeler ces écrits à la veille de l'inauguration.

Cette année encore verra l'inauguration de la promenade de la Jaguère que nous avons appelée de nos vœux. Du fait de l'urbanisation difficile à contrôler, ce site risquait de finir aux mains de propriétaires privés, et Rezé se privait ainsi d'un cadre de verdure. Voilà qui est évité. Pour l'histoire, ce

lieu n'est pas sans intérêt. Le promeneur y reconnaîtra les barrages de retenue de deux moulins à eau médiévaux. En amont était celui de la Trocardière, dont on peut encore voir les murs de pierre dans lesquels était fixée la vanne. En aval, était le moulin du Chaffault dont il ne reste plus qu'un gros talus barrant la vallée.

La chapelle de Praud est loin d'être restaurée, mais des travaux de consolidation sont entrepris qui nous laissent penser qu'un jour elle retrouvera fière allure. On n'est malheureusement pas toujours gagnant, et nous avons vu dans quelles conditions a disparu l'oratoire de Mauperthuis.

L'an prochain commenceront les travaux de restauration et d'aménagement de la Balinière, la plus lourde qu'aura à mener la Ville pendant quelques années. Nous souhaitons que le résultat soit à la hauteur de nos espérances. Nous pouvons regretter d'être tenus aujourd'hui à l'écart de ce dossier, ce qui ne fut pas toujours le cas. Rappelons que c'est par notre intermédiaire que la mairie fut mise en relation avec l'ancienne propriétaire, Madame Besnard.

Dans l'ensemble, des progrès se font jour, et certains de nos vœux sont en passe d'être exaucés, mais il reste encore bien du pain sur la planche.

Dans le domaine de la recherche et du livre, trois projets sont en cours. L'un est relatif à l'histoire du Château de Rezé, le second concerne Rezé par l'image, le troisième, en préparation depuis des années, se rapporte au Moyen-Age. Notre ami Yann

Vince s'est adjoint à l'équipe travaillant sur l'histoire du château, à l'origine composée de Mesdames Proust et Larignon. Le travail sur Rezé par l'image n'a que peu avancé depuis l'an dernier, si ce n'est dans le collectage car des photographies nouvelles viennent de temps à autre rejoindre le stock déjà fort important. Toute une équipe s'est constituée pour mener ce travail à bien, et nul doute qu'il aboutira, mais il nous reste à donner le coup de pouce qui lui donnera son essor. Le travail sur le Moyen-Age a été élargi aux communes voisines des Sorinières et de Vertou. La frappe devrait être terminée cet été. Il restera ensuite à trouver l'éditeur, ce qui, dans ces temps de crise de l'édition, n'est pas chose facile.

Tout ceci montre que les orientations de notre association sont maintenues. Souhaitons que ceci se traduise par de nouveaux succès.

Michel KERVAREC

Après l'allocution du président, la trésorière Liliane BIRON a présenté le bilan financier de l'association. Ce bilan est satisfaisant, une seule ombre au tableau : le prix prohibitif (1 800 F env.) pour occuper un stand à la Foire-Expo de Rezé. Yann VINCE a quant à lui évoqué à l'aide de diapositives l'opération lancée par la Municipalité pour la conservation du patrimoine. Il en sera plus longuement question dans notre prochain bulletin.

Ci-joint à ces différents bilans la lettre adressée à Monsieur le Député-Maire par le

président de l'association au nom de tous les adhérents :

Monsieur le Maire,

Le 9 avril, il sera procédé à l'inauguration du Parc Archéologique de Saint-Lupien. Réunie en Assemblée Générale le 11 mars, l'Association des Amis de Rezé a décidé de vous faire parvenir la présente. Elle se félicite de cette importante étape dans la réalisation d'un de ses vœux les plus chers -la mise en valeur du site de Saint-Lupien. Elle rappelle que, depuis près de quinze ans, elle n'a cessé de se battre pour que cet ensemble soit sauvé.

Nous pensons qu'il est nécessaire de noter quelles furent les étapes de cette lutte. Bien des rezéens d'aujourd'hui, nouveaux sur la commune, n'ont pas connu les contradictions qu'il a fallu surmonter pour parvenir au gel du site. On dut convaincre le Conseil Municipal qu'il y avait là des choses à préserver pour la mémoire rezéenne, et ceci, vous le savez bien, ne s'est pas fait en un jour.

Le plus aisé fut de sauver la chapelle, mais beaucoup ne voyaient pas la nécessité de conserver les bâtiments attenants, pourtant beaucoup plus précieux malgré leur état délabré d'alors. Il a fallu montrer leur importance.

Le chantier de fouilles, celles-ci terminées, devait disparaître et le terrain être livré aux promoteurs. Nous vous savons gré d'avoir contribué à la révision que nous

demandions au sujet du devenir de ce site, et d'avoir permis le rachat des terres par la Ville.

Des premiers travaux furent entrepris à la chapelle. Alors que nous en étions à la seconde tranche, notre association, par l'intermédiaire de son président, présenta un projet d'aménagement des lieux devant la Commission des Affaires Culturelles, projet qui fut chiffré par vos services. Il prévoyait la création d'un musée dans les bâtiments, l'aménagement d'un parc archéologique sur le site de fouilles, et d'un parc d'agrément dans la partie basse.

Aujourd'hui, le parc archéologique devient une réalité, et nous nous réjouissons d'autant plus qu'il fallut convaincre, y compris les archéologues, de son intérêt.

Sans doute, il faudra du temps -et de l'argent- pour que nos vœux se réalisent pleinement. En attendant, nous gardons les orientations générales que nous avons définies il y a dix ans, en espérant qu'elles conserveront votre soutien. Si celles-ci trouvent leur concrétisation, alors nous sommes persuadés que les rezéens de demain jugeront positivement notre démarche.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Pour l'Association des Amis de Rezé,
le Président
M. Kervarec**

Eugène ORIEUX (1823 - 1901)

agent-voyer en chef de la Loire-Inférieure ou une carrière et un épanouissement intellectuel réussis

Les îles de Nantes. La main de l'homme a, depuis 60 ans, discipliné la Loire en deux grands bras enserrant un conglomérat que les urbanistes appellent aujourd'hui l'île Beaulieu à l'est et l'île Sainte Anne à l'ouest. Après tout, ces aménagements se situent dans l'optique des grands travaux entrepris par les ingénieurs et agents-voyers du XIX^{ème} siècle. Eugène ORIEUX y verrait sans aucun doute le sens de l'histoire et de son action passée.

Quand il naît, le 23 janvier 1823 à la Haute-Île en Rezé, le paysage est bien différent. Dans le chapelet des villages composant l'île des Chevaliers, étirée sur 4 kilomètres entre le bras de Pirmil et le Seil qui se fraie un chemin dans les roselières et les marécages pour relier l'embouchure de la Sèvre à la Loire en aval, la Haute-Île en est le second en importance, après Trentemoult, avant la Basse-Île et Nortieuse. La caractéristique de ces lieux où habite près du tiers de la population de Rezé au milieu du XIX^{ème} siècle ⁽¹⁾, est de compter un grand nombre de marins.

Et Eugène ORIEUX est d'une bonne lignée. Grâce au mariage de ses parents, célébré le 19 février 1805 à Rezé, on apprend que son père, Charles, est boulanger et fils d'un pêcheur décédé ; sa mère, Rose BOJU, est fille d'un pilote-lamaneur ; parmi les témoins, il y a les BRIANT père et fils, tous deux pêcheurs.

Edouard LEME, auteur d'un article quelque peu emphatique paru dans la Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou en 1900, écrit : "M. Eugène ORIEUX apprit à lire à l'école de son village. Il compléta son modeste bagage à l'école primaire supérieure de Nantes ⁽²⁾. L'heure ayant sonné de choisir sa voie, il demeura indécis : marin, il voyagea pendant plusieurs saisons à bord d'un grand brick, faisant sans doute le rêve traditionnel parmi les siens de commander un jour ; il s'employa chez un entrepreneur connu par de grands travaux et quelque bizarrerie, M. GARREAU ⁽³⁾ ; puis il se présenta au concours pour l'emploi d'agent-voyer cantonal.

⁽¹⁾ 2048 habitants sur 6644 au recensement de 1851. Cité par Michel KERVAREC "Rezé au XIX^{ème} siècle" éd. ACL 1987, p. 205.

⁽²⁾ Ouverte en 1834 et dirigée par Arsène LELOUP qui allait la transformer en école professionnelle en 1851.

⁽³⁾ M. GARREAU était entrepreneur à Nantes. Voir un bas-relief qu'il a réalisé dans cette même ville en 1849, 12 rue Jean Jaurès. Est-ce la bizarrerie ?

96°8

Eugène Honoré Orieux,

né à la Haute-île, commune de Rezé, le 23 Janvier 18

De 1829 à juillet 1833, écolier chez Urbain Orieux au
maître d'école à la Haute-île.

De juillet 1833 à mai 1837, commis chez M^r Bardon, maître
de navires à Nantes.

De mai 1837 à décembre 1838, marin (fonction de quartier),
à bord du brick l'Albatros, capitaine Bojé.

En décembre 1838, resté en Espagne; revenu en France
en février 1839.

De mars 1839 à août 1840, élève à l'École primaire
supérieure de Nantes.

En 7^{bre} 1840, entré commis chez M^r Garreau aîné
entrepreneur, à Nantes.

Passé l'examen d'agent voyer à la fin de décembre
1843. Sorti de chez M^r Garreau le 15 Janvier 1844
entré dans le service vicinal le lendemain
16 Janvier.

Je suis garçon; j'ai mon père et ma mère
aujourd'hui mes revenus sont nuls.

À Nantes, le 17 Octobre 1847

E. Orioux

Nota: Mes études à l'École primaire comprenaient:
les Mathématiques, la Géographie, le Français, l'Anglais,
le dessin linéaire, le dessin artistique, le modelage, la
Chimie et la physique, la musique.

Il fut classé premier. Sa route était désormais tracée. Il allait avoir vingt et un ans". (4)

LES CHAUSSEES ET LES PONTS

La carrière administrative d'Eugène ORIEUX s'apparenterait à celle de nos fonctionnaires contemporains : retraite à 60 ans après 35 ans et 8 mois de services comptabilisés ! En voici les étapes :

- 1843 : concours d'agent-voyer cantonal
- 22/01/1844 : agent-voyer pour la subdivision Aigrefeuille-Clisson
- 10/04/1848 : agent-voyer d'arrondissement (Paimbœuf)
- 1858 : idem (Nantes)
- 1864 : inspecteur des travaux
- 01/01/1869 : agent-voyer en chef du département
- 01/09/1882 : admission à la retraite au motif "d'impérieuses raisons de santé" (5)

Pour oser une comparaison avec nos jours, imaginons qu'un jeune technicien des travaux publics de l'Etat gravisse tous les grades intermédiaires pour devenir directeur départemental de l'Equipement.

Les quatorze années passées à la tête du "Service Vicinal" du département ont donné à Eugène ORIEUX l'occasion d'exercer pleinement ses compétences professionnelles dans un contexte national de développement

des voies de circulation - tant en milieu urbain (influence hausmannienne) qu'en milieu rural où le maillage serré des chemins de grande communication se tisse sans relâche (6).

Pour illustrer la physionomie de cette administration, voici un extrait du rapport d'activité - celui de 1872 - tel que ceux que l'agent-voyer en chef adressait au Préfet chaque année (5) :

Dépenses totales du service vicinal	2 245 232F
Dont :	
travaux d'entretien	999 840F
grosses réparations	17 675F
construction de chaussées	667 308F
indemnités pour terrains occupés	77 684F
dommages et divers	10 622F
personnel, frais généraux	170 092F
remboursement d'emprunts	302 011F

L'effectif du service vicinal proprement dit était de 39 personnes, auxquelles s'ajoutent 16 "sumuméraires payés sur les fonds des travaux" ; la grande majorité des cantonniers était à la charge des communes.

Avec ce budget, les travaux suivants furent réalisés :

entretien	3709 km
terrassements	126 km
empierrements	111 km
travaux d'art	155 aqueducs
	20 ponceaux
	1,5 pont

(4) Eugène ORIEUX avait toujours son domicile légal chez ses parents à la Haute-Île ainsi que le confirma le tableau de recensement de la classe en 1844.

(5) Sources utilisées : procès-verbaux des sessions du Conseil Général - ADLA.

(6) Sur les 7 000 km de chemins vicinaux que comptait le département en 1900, 2 460 avaient été réalisés sous la direction d'Eugène ORIEUX. Edouard LEME, "M. Eugène ORIEUX, Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou, année 1900", p. 124.

Eugène ORIEUX n'hésitait pas à conclure : "aujourd'hui, le réseau de notre grande vicinalité est peut-être le plus beau de France".

Plutôt que de céder à la monotonie des linéaires de voirie additionnés de 1869 à 1882, nous préférons souligner les actions originales ou passibles de la postérité qui sont à mettre au crédit d'Eugène ORIEUX.

1872 : à son instigation, le Conseil Général crée une caisse de retraite pour la vieillesse des cantonniers. "Dans le courant de l'année dernière, déclare le conseiller général rapporteur de la commission des travaux en septembre 1873, 380 cantonniers âgés de moins de 55 ans furent admis à verser à la caisse des retraites pour 7 038 F et 49 âgés de plus de 55 ans à la caisse d'épargne pour 1 008 F. Cette mesure, pour laquelle le Conseil Général se montra si sympathique, fut accueillie avec une profonde gratitude par le personnel des cantonniers".

Soucieux de la formation des agents de son service, Eugène ORIEUX rédigea une "Instruction sur le cylindrage des chaussées empierrées", une "Instruction sur l'entretien des chemins vicinaux" (1871) et un "Règlement pour le service des cantonniers" (1874). Ces deux derniers ouvrages lui valurent une médaille de bronze à l'Exposition Universelle de 1878 (7).

(7) E. LEME, op. cit. p. 125. Hélas, on ne retrouve plus ces documents à la DDE de Nantes.

De 1874 à 1891, sera conçu et réalisé le boulevard de ceinture de Nantes, entre Chantenay et Doulon, avec le pont de la Tortière (1878). C'est la tâche la plus importante qu'aura eu à conduire Eugène ORIEUX.

"Ainsi se dessine, écrit Daniel PINSON, architecte et sociologue (8), chez ceux qui pensent les destinées de la ville capitaliste, qui commencent à mesurer son développement accéléré, qui perçoivent l'intérêt de la rationalité de son organisation à travers la "facilité et la sûreté des communications" et l'importance de sa "salubrité" toute une vision disciplinaire de l'espace urbain qui tend à organiser ses parties à l'image de la coopération rationnelle qu'impose le travail de la fabrique moderne. L'audace de ce tracé qui ne s'embarrasse que très peu des structures urbaines et foncières existantes illustre bien les perspectives d'efficacité de performance de la société industrielle capitaliste".

Le boulevard de ceinture créé par Eugène ORIEUX sera bien intégré dans l'urbanisme nantais. En effet, le plan d'extension de Nantes de 1932 - achevé en 1935 mais jamais approuvé par le Ministère - prévoit un boulevard partant de la Loire, entre Trentemoult et Nortieuse, longeant la Jaguère et rejoignant la Morinière en passant par les Trois Moulins. Au-delà, la voie débouchait sur une deuxième ligne de ponts préfigurant ce qui a été réalisé dans les années 60 (9).

(8) D. PINSON, "L'indépendance confisquée d'une ville ouvrière : Chantenay" ACL, 1982, p. 58.

(9) La ville construite Nantes XVI^{ème} - XX^{ème} s. ARDEPA, 1991.

1879 : suppression des ponts à péage. Une loi du 10 avril 1879 permet aux départements de racheter les ponts à péage. Dès le 22 août 1879, le Conseil Général vote, sur le rapport de l'agent-voyer en chef, le rachat de 4 ponts : Monnières, La Morinière (Rezé), la Ramée (St Fiacre), sur la Sèvre, et celui des Couëts sur le Seil de Rezé. Il en restera temporairement 3 : St Clair (Guenrouet), Le Pouliguen, Port Saint Père. Le préfet dira un peu plus tard que "le département de Loire-Inférieure a été l'un des 5 premiers de France à profiter de cette loi".



En marge

de cette action professionnelle, il faut citer un retour aux sources : ORIEUX devient conseiller municipal de Rezé, sa commune natale, en 1875, à la place du maître-tanneur SUSER, membre de la même loge maçonnique que lui⁽¹⁰⁾. Lors de l'installation du Conseil, le Maire salue "la présence du directeur d'un grand service administratif". Ses fonctions lui valent - pensons-nous - d'être nommé sur le champ secrétaire de séance ! Toutefois, le laconisme du registre des délibérations ne permet pas de jauger l'influence de l'agent-voyer en chef qui ne sera guère assidu aux réunions de l'assemblée municipale lors de son second mandat, mais est-ce par

désintérêt ou à cause de la maladie qui allait précipiter sa retraite ?

UNE PASSION POUR L'ARCHEOLOGIE ET L'HISTOIRE

Eugène ORIEUX a toujours fait preuve de curiosité intellectuelle, de goût de l'observation. Ce sont ces qualités qui expliquent son parcours professionnel et ses recherches archéologiques auxquelles les

inspections dans le pays nantais le prédisposaient.

1865, premier ouvrage imprimé chez Mellinet : "Etudes archéologiques dans la Loire-Inférieure, arrondissements de

Nantes et Paimbœuf". Citons le commentaire d'E. LEME⁽¹¹⁾ : "C'est un livre timide, prudent, presque unique. Ce qui s'y trouve décrit a été touché et mesuré. D'autre part, si les détails abondent, l'auteur les a accumulés sans se préoccuper de leur 'utilisation littéraire'. Il laisse à la littérature le soin des reconstitutions séduisantes, à tenter dans un but différent. Quant à lui, il n'a garde d'oublier que le doute doit rester à la base de toute méthode scientifique".

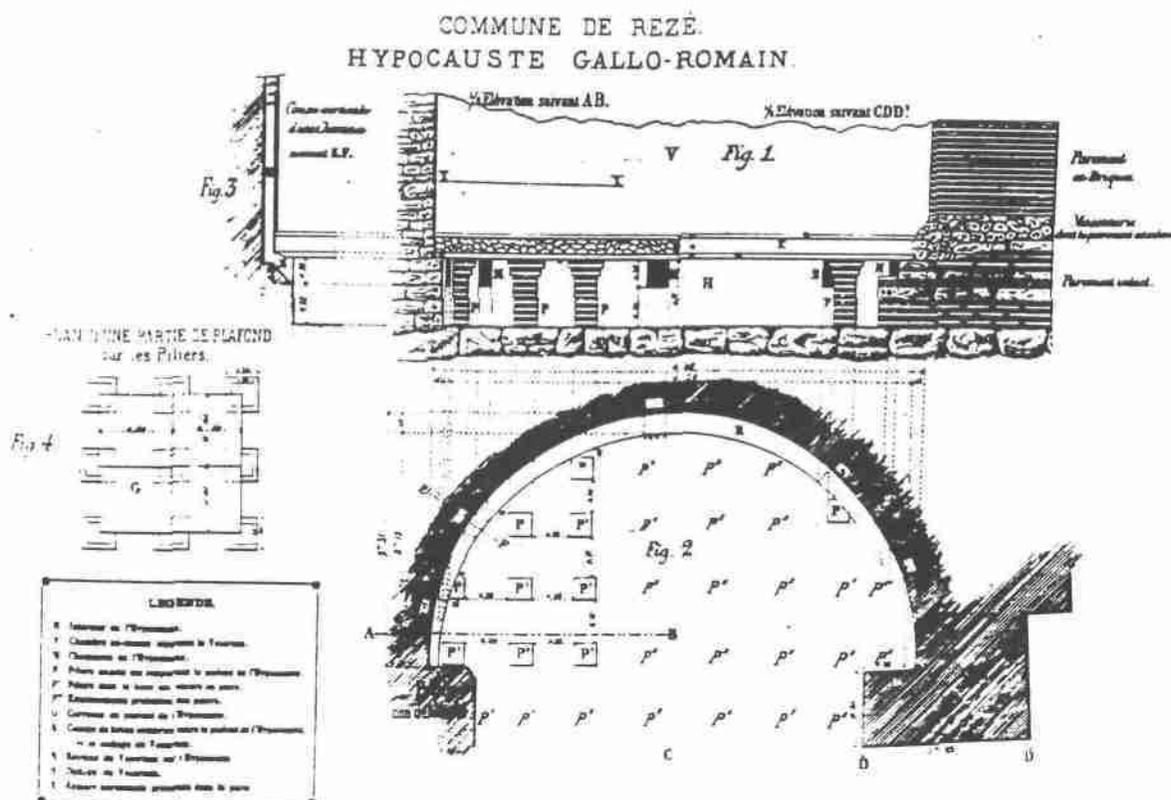
Voici deux extraits de cet ouvrage. Tout d'abord sur les ruines gallo-romaines de Rezé dont ORIEUX est l'un des premiers à

⁽¹⁰⁾ Michel KERVAREC op. cit. p. 293.

⁽¹¹⁾ Edouard LEME, op. cit. p. 126.

révéler la richesse (12) : "C'est dans cet espace d'environ 10 ha que l'on a trouvé et que l'on trouve encore des débris de briques plates et à rebords ; des fondations et des élévations de murailles ; de nombreux fragments de poterie rouge, fine noire et grise, la plupart couverts de bas-reliefs ; des plats de grandes

de quelques-uns contenait une médaille, des vases funéraires avec ossements humains,...". "En 1863 et 1864, des excavations nécessitées par la reconstruction de l'église ont amené de nouvelles découvertes et surtout une trouvaille assez rare : un hypocauste".



dimensions, des poids en terre cuite, des meules à bras en granit, des fragments de verre, des centaines de médailles romaines du Haut-Empire, des défenses de sangliers, des squelettes en grand nombre dont la tête

Second extrait :

L'ancienne église paroissiale de Bouguenais est un exemple des descriptions minutieuses de l'auteur : "L'église de Bouguenais nous semble du XV^{ème} ou du XVI^{ème} siècle. Elle a dans ses fenêtres et ses

(12) En 1899, Léon MAITRE publie le tome II de sa géographie historique et descriptive "Les villes disparues des Pictons" qui fait une large place au Rezé antique. Depuis 1982, des fouilles méthodiques sont entreprises sur le site de Ratiatum par le Service Régional d'Archéologie.

arcades un mélange du plein-cintre et de l'ogive. Deux rangs d'arcades la partagent en trois nefs qui ont chacune la forme d'un rectangle. La longueur de la nef centrale est de 39,20 m, y compris 5,40 m pour le chœur. La longueur du bas-côté nord est de 25,05 m et celle du bas-côté sud de 24,80 m..."

A l'approche de la retraite et a fortiori quand il y fut admis, il écrivit dans les revues des sociétés savantes une série d'études consacrées principalement à la région de Guérande : César chez les Vénètes, la station gallo-romaine de Grannone, le général de la paroisse de Batz... mais aussi à Nantes : "Essai sur les origines de Nantes et du Comté nantais ; les églises et les villes aux V^{ème} et VI^{ème} siècles".

Il entra dans une vive polémique qui dura bien une dizaine d'années à propos de la défaite des Vénètes par Jules César : il démontra, contrairement à l'opinion répandue dans les cercles d'érudits que les Vénètes s'étaient établis au bord de la Vilaine, que leurs marins n'avaient pu être abrités en Grande Brière, et que Jules César ne leur avait pas livré bataille dans la presqu'île guérandaise (13).

Avec Justin VINCENT, agent-voyer dessinateur, Eugène ORIEUX réalise son œuvre majeure, que l'on se plaît encore aujourd'hui à consulter : "Histoire et Géographie de la Loire-inférieure" publiée chez Grimaud en 1895 en 2 tomes (499 pages et 550 pages). Dans un style dépouillé, les auteurs accumulent, d'une manière

(13) Fernand GUERIFF, "Brière de brumes et de rêves" éd. Bellanger, 1979, p. 148.

toujours captivante, une mine de renseignements collectés avec minutie sur l'histoire du département depuis les temps les plus reculés, jusqu'aux caractéristiques des cours d'eau et aux particularités de chaque commune.

A L'HEURE DU RÊVE

Mais, paradoxalement, derrière le technicien rigoureux, amateur de vieilles pierres, s'exprime dans un autre registre, un homme sentimental, habile versificateur.

Poète et littérateur à ses heures, Eugène ORIEUX a laissé quelques pièces, nouvelles, satires. Nous en avons choisi deux :

En 1874, il publie une œuvre poétique : "L'heure du Rêve", (263p.) avec ce sonnet en préface :

*"Modestes et parés de leur simplicité
Voici, bons et mauvais, les vers que je sais faire
Dût mon aveu, Lecteur, me nuire et te déplaire
Je crois que les mauvais sont en majorité."
(...)*

*"Toi qui peux disposer d'un loisir inutile
Ouvre ce livre et lis, sauf à le fermer net
Si tu n'es pas content du sujet ou du style."*

Comme l'auteur y invite, nous avons feuilleté cet ouvrage qui se compose de quatre parties :

I - Tableaux et pensées (sonnets, poèmes)

Sur l'Océan :

*"Sur les flots écumeux vogue, mon beau navire,
Eloigne-moi d'un monde au cœur fallacieux ;*

*Volons sur l'Océan, notre superbe empire ;
Livrons-nous sans frayeur aux vents capricieux."*

La fleur

*"Douce fleur parfumée
De suaves odeurs
Corolle parsemée
De brillantes couleurs,
Tige frêle et légère
Qui t'incline toujours
Que fais-tu sur la terre
Où tu vis quelques jours ?"*

II - Les fées

III - Récits

Le songe :

*"Comme un cygne léger qu'une onde calme
entraîne,
La nacelle glissait mollement et sans bruit
Sur les eaux que le Seil tranquille et lent
promène ;
C'était à la faveur d'une naissante nuit.
Les saules chevelus qui bordaient chaque rive,
Reflétaient leurs rameaux dans l'onde fugitive."*

Suivent des vers d'inspiration souvent religieuse.

IV - La curée, comédie en un acte et en vers

La scène se passe dans le salon d'un sous-préfet de province. Les personnages en sont - déformation professionnelle de l'auteur - des fonctionnaires, un cantonnier, deux jeunes premiers. L'intrigue bien ennuyeuse stigmatise la servilité et le carriérisme de ceux que Courteline appellera plus tard messieurs les ronds de cuir.

Le mot de la fin appartient au sous-préfet :

*"Mon enfant, nous voilà destitués tous deux
Viens mon pauvre Gérard : quoique ici tout le
monde*

*Recherche des emplois où son bonheur se
fonde,*

*Le bonheur, tu l'as vu, n'est pas d'être employé :
Souvent le plus honnête est le premier broyé !"*

En 1880, Eugène ORIEUX fait paraître dans la Revue de Bretagne et de Vendée une nouvelle, "Les Mansardes". Il met dans la bouche d'Alfred des propos qui semblent bien autobiographiques : "A l'âge de 18 ans, j'allais entreprendre un voyage en Europe et dans nos colonies de l'Inde et des Antilles. (...) C'est alors que je rencontrai le capitaine Baujeu qui m'admit en qualité de lieutenant à bord de son trois mâts : c'était un parfait officier de marine, brusque mais bon, intrépide mais prudent. (...) Vous parlerai-je d'un voyage commencé vers le Levant ? d'une relâche à Carthagène ? C'est à mon retour d'Espagne que je pris du service dans la marine de l'Etat ; j'y restai trois ans." Le narrateur s'enfonce ensuite dans un romantisme échevelé : un duel pour l'amour d'une femme puis deux êtres qui s'aimaient sans se l'être avoué sont séparés par la mort : "Le malheureux jeune homme était penché sur la couche insensible ; après avoir donné un libre cours à ses pleurs, il passa son anneau au doigt de la chère morte, il lui ferma les yeux et lui croisa les bras sur la poitrine. (...) Le linceul laissait à découvert un beau visage endormi dans la tristesse et il dessinait les formes gracieuses dont le ciel avait paré la douce et pure créature qui venait de prendre possession de l'éternité." Ainsi se termine

d'une manière conventionnelle un récit qui n'a guère suscité d'enthousiasme ⁽¹⁴⁾.

Pour être complet, ajoutons qu'Eugène ORIEUX rédigea quelques chroniques d'actualité dans l'"Echo Nantais" et l'"Indépendant" de l'Ouest entre 1871 et 1874.



Portrait d'E. Orioux qui, quelques semaines avant sa mort, participait encore à une réunion du bureau.

Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes, 1901.

HOMMAGE

Eugène ORIEUX mourut au Croisic le 21 juillet 1901. Il avait une fille. Les obsèques furent célébrées à l'église Saint Similien de Nantes suivies de l'inhumation au cimetière de Miséricorde ⁽¹⁵⁾.

⁽¹⁴⁾ Edouard LEME, op. cit. p. 236 "Passons sur le long récit des Mansardes, intéressant par certains détails, probablement autobiographiques".

⁽¹⁵⁾ Claude KAHN et Jean LANDAIS "Quinze lieux de mémoire à Nantes" Ouest-Éditions et Université Inter-Ages, 1990, p. 205.

En ouverture de la séance du conseil municipal du 12 août 1901, Emile SARRADIN, maire de Nantes, déclarait ⁽¹⁶⁾ :

"Messieurs,

Depuis notre dernière session, nous avons enregistré le décès de M. Eugène ORIEUX, agent-voyer en chef honoraire du département. C'est sous sa direction que fut ouvert, comme chemin vicinal, le boulevard de ceinture qui enveloppe Nantes depuis Doulon jusqu'à Chantenay. C'est grâce à son initiative et à sa persévérance qu'a été menée à bonne fin cette remarquable percée. Il n'est pas dans nos habitudes de donner à une voie publique le nom d'un de nos concitoyens vivants, autrement il y a longtemps que le nom d'ORIEUX aurait dû être appliqué à l'une des parties de ce boulevard.

ORIEUX mort, il est temps de perpétuer sa mémoire et, sans plus tarder, nous vous le proposons aujourd'hui. Laissez-moi ajouter qu'à d'autres titres, ORIEUX mérite l'honneur que nous sollicitons pour lui. A ses connaissances techniques, il joignait des qualités littéraires réelles et la passion des recherches historiques et archéologiques, lesquelles lui permirent de publier de nombreuses et intéressantes brochures. Président de la Société d'Horticulture, membre actif d'autres sociétés savantes où il occupa toujours une place prépondérante, il n'oublia non plus jamais ses origines et c'est ainsi qu'il

⁽¹⁶⁾ Registre du Conseil Municipal - archives municipales de Nantes.

fut président, pendant vingt ans, de la Société Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Professionnelle dont il avait été un des promoteurs."

Le Conseil Municipal décida que "le boulevard St Félix, à partir du point où il oblique à droite jusqu'au pont de la Tortière prenait le nom de boulevard Eugène ORIEUX".

En dehors des hommages officiels, il faut reconnaître que les mérites d'Eugène ORIEUX sont éloquents : autodidactisme conduisant à une carrière exemplaire, patience et entêtement dans sa quête des vestiges du passé, goût pour l'éclectisme comme en témoignent toutes ses activités extra-professionnelles.

Au soir de sa vie, il aurait pu faire sien le mot de Montaigne ⁽¹⁷⁾ : *"La conscience d'avoir bien employé les autres heures est un juste et savoureux condiment des tables."*

Yves LOSTANLEN

⁽¹⁷⁾ Essais, livre III, ch. XIII.

EN DESCENDANT LA JAGUERE

La Jaguère est un des anciens villages de Rezé. Autrefois s'y élevait un château fort, construit sur une motte artificielle. Celle-ci subsistait encore au début de ce siècle. L'érudit blinois Louis Bizeul (1785-1861) nous en a laissé une description précise : "(c'est) une motte aplatie de 142 pas de tour au fond du fossé et de 13 pas de diamètre au sommet. Le fossé a encore aujourd'hui 15 pieds de largeur et 7 à 8 pieds de profondeur. A l'ouest et au joignant de la motte, il existe une mare marécageuse alimentée par une source abondante qui forme le ruisseau servant de limite aux paroisses de Bouguenais et de Rezé".

Il s'agit là de la motte du donjon. Lui seul fut en pierres et il en restait des traces au 19^{ème} siècle. Tout ceci a disparu et l'on a bien du mal aujourd'hui à reconnaître l'espace décrit. La disposition en arc des maisons de *la Jaguère* a été conditionnée par la présence de cette motte.

La source dont Bizeul fait état n'est pas l'origine du ruisseau. Celui-ci naît au village du *Genétais* au lieu-dit *la Noue*, mais l'été ce lit supérieur est souvent à sec. Il traverse *la Branchurie*, ancienne *Bauche-Branchu* de *Touffou*, terre non encore bâtie et laisse à droite *la Bauche-Bruny* et *le Bois des Bourses* où l'on notait autrefois *la Petite Barre* ou *Barrette*, liée aux *Gastes-Bourses*. Le mot "bourse" se rapporte en toponymie à un tertre

arrondi, ici la motte (disparue également) de l'ouvrage dit *la Petite Barre*. Le bois taillis actuel ne montre aucune éminence, au contraire, et la terre voisine, *les Noues*, particulièrement marécageuse, abrite une mare, nouvelle source approvisionnant le ruisseau. On remarque la correspondance entre le mot "noue" et la présence d'eau.

Nous atteignons les terres de *la Classerie* que l'on vient de lotir. Le lieu est dit *le Buisson*. Anciennement, on avait *la Bauche de la Classerie* ou encore *la Bauche-Lespervier*, du nom d'un seigneur qui la détint. Le ruisseau passe sous le chemin de *la Guilloterie*. Jusqu'ici, il était entièrement rezéen. Maintenant, il est partagé avec Bouguenais. La Ville de Rezé a installé ses plantations à la place du taillis de *la Filée*, d'un nom qui désigne une terre en long. Au-delà, la cuisine centrale a été construite à la place du taillis ou *Bauche de la Sansonnière*, le cimetière se trouvant au lieu-dit anciennement *la Bauche du Geai* ou *Bauche-Zacharie*. Nous sommes là aux limites extrêmes de l'ancienne forêt de *Touffou* comme l'indiquent toutes ces bauches. Au-delà, elles disparaissent.

Continuons à suivre le ruisseau et la terre de *la Filée*. Nous atteignons *les Grands Champs de la Jaguère*. Aujourd'hui on donne ce nom au ruisseau. Ce n'était pas le cas hier et les actes le nomment le plus souvent le ruisseau de *la Planche-Imbert*.

Nous passons le village de *la Jaguère* pour gagner la voie ancienne dite aujourd'hui "rue de l'Aérodrome", hier "grand chemin de Nantes à Machecoul". Cette voie a connu de sérieux redressements au 18^{ème} siècle, et il est bien difficile de repérer son tracé primitif. Du côté bouguenaisien, commençaient les grandes landes de *Fromaget*. Du côté rezéen, le *Pas de la Jaguère* marquait l'entrée du domaine seigneurial. Le nom de "*Fromaget*" se rapporte, je suppose, à une motte féodale et à sa forme (cf le mot "bourse"). Ainsi, en Vendée, on trouve *Château-Fromage*.



Vestiges du moulin de la Trocardière

Une fois franchie la grande route, nous pouvons désormais suivre au plus près le ruisseau grâce aux aménagements réalisés dernièrement. Ce que nous souhaitons est en train de se réaliser. Déjà les Rezéens peuvent découvrir une promenade accessible à tous. Avec la participation des Bouguenaisiens, on devrait avoir là un havre de verdure au sein d'une agglomération qui, par la force des choses, ne va cesser de s'étendre.

La terre située entre la route et la ferme de la *Trocardière* est dite *la Noëlle*. Ce nom, fréquent, n'a plus de sens connu. Léon Maître a cependant remarqué qu'on ne trouvait pas de ces lieux-dits sans présence de ruines, ce qui, en ce lieu ne saurait surprendre. Le village de *la Trocardière* tient

totallement dans les murs de l'ancien château seigneurial. Dans la cour, on reconnaît, quoique très transformés, les bâtiments du 15^{ème} siècle. Autrefois, cette cour était fermée par un mur, et la porte était bordée par deux tours. La chapelle, détruite il y a quelques années, était située à l'angle nord-est. Le chemin qui descend dans le vallon débouche en face du barrage de retenue d'un étang. On

y voit l'emplacement de la vanne marqué par des trous rectangulaires dans les murs entre lesquels passe le ruisseau. Ici était le moulin de *la Trocardière*. Celui-ci était déjà à l'abandon au 16^{ème} siècle. Il relevait pour moitié

du duc, pour moitié du seigneur de la *Trocardière*. Le moulin se trouvait vraisemblablement à la place du chemin de promenade. Le lieu est dit *la Chaussée*, anciennement *le Chauchis* (ce qui a le même sens). La vallée était ennoyée en-dessous comme au-dessus du barrage, et le lieu-dit *les Etangs* le rappelle. En effet, en continuant notre promenade, nous atteignons une autre digue de terre qui autrefois retenait un second étang. Ici était le moulin seigneurial du *Chaffault*, le château se trouvant à Bouguenais. En aval du barrage, se trouve *le Pré Béranger*. Les côteaux qui suivent la vallée se nomment successivement *le Bois des Houx* et *la Garenne des Buis*. On aurait grand intérêt à laisser ces lieux, qui vont jusqu'à la halle des expositions, vierges de

construction et traités en espace public. La vallée est fort étroite, et une fois tombée dans le domaine public sur toute sa longueur, sera très certainement un lieu des plus fréquentés en fin de semaine tant par les rezéens que par les bouguenaisiens, et cet espace ne sera pas de trop pour permettre quelques



Digue de terre du moulin du Chaffault

digressions aux promeneurs par des chemins qui restent à tracer. On aurait aussi intérêt à conserver ces lieux-dits qui, du seul point de vue de la langue, sont beaux.

La Garenne du Buis vient jusqu'à la halle, puis nous trouvons *les Morandières*.

Ces noms sont attestés dans les actes les plus anciens, (15^{ème} siècle). En fait, cette dernière se confond presque avec *la Presse-Maillard*, très certainement une déformation de *la Plesse-Maillard*. Le nom de famille qui



La vallée défigurée par ce mur de tôles infranchissables

apparaît ici est celui des seigneurs de la Maillardière au Moyen-Age. Guyonne Maillard était dame de la Trocardière. C'est elle qui, en 1464, donna son nom à la terre (elle était alors veuve de Guillaume Tréguier seigneur du lieu). Auparavant, celle-ci (à hauteur de la

voie ferrée) se nommait *la Moncontorie*, nom du plus grand intérêt pour l'histoire. On

pourrait aussi le nommer *Moncontour*. Il signifie très précisément "le mont du comtur" (le vassal du comte), c'est-à-dire la motte du vicomte. Ceci signifie qu'en ces lieux, s'éleva une forteresse relevant directement des

seigneurs de Rezé. On l'appelait aussi *la Hanne* (avec des variantes), ce qui, selon moi, a valeur d'enceinte palissadée.

La vallée ici encore était ennoyée puisque le vieux cadastre bouguenaisien indique *les Moulins de Bouguenais*. on voit

que la vallée de *la Jaguère* était bien difficile à franchir, en grande partie sous l'eau, et militairement étroitement surveillée.

La promenade nous a donc amenés à la voie ferrée qui, bientôt,

sera doublée d'une passerelle - à usage des piétons et cyclomoteurs - dont on aura intérêt à surveiller l'esthétique. On passe sous la voie ferrée où un étroit trottoir borde le ruisseau. On devra sérieusement élargir le passage du fait de la fréquentation prévisible. En aval, en

bas de *la Moncontorie*, la vallée se rétrécit et pourrait être fort jolie, mais rapidement on vient se heurter à un obstacle infranchissable. Un particulier tient encore la vallée, barrée par des tôles du plus mauvais effet, le ruisseau passant sous un ponceau sans trottoir. Rien à faire, on ne passe pas.



Quelques aspects...

L'intérêt particulier prévaut toujours ici. Nous sommes donc obligés de quitter les bords du ruisseau par la rue de *l'Ouche-Farno* dans laquelle vient prendre la rue des *Morandières*, ce qui est un peu aberrant, ce dernier lieu se trouvant très au sud de *l'Ouche-Farno*. Celle-ci était *l'Ouche-Farineau*, du nom d'une famille qui la tenait au 18^{ème} siècle. Auparavant, la terre se nommait *l'Ouche-Mondet*. La vallée est dite ici *la Brosse-Rouillé*, ce depuis *la Garenne du Buis*. *L'Ouche-Farno* vient ensuite au nord puis à nouveau *la Brosse*.



relation avec un ouvrage défensif, ce qui, à ce passage important, n'est pas pour surprendre.

En aval, au nord du pont, nous retrouvons un chemin dans la verdure. Ce lieu est dit *la Planche-Imbert*, nom primitif probable du pont des *Couëts*. En effet, le mot planche, au Moyen-Age, a valeur de passerelle. On a vu que ce nom était

autrefois donné au ruisseau lui-même.

Cette basse vallée a été aussi dite du *Guinio*. Je suppose qu'il faudrait écrire "le *Guinieau*", nom à rapprocher de celui d'un village de la Chapelle Basse-Mer dit *le Guineau*. Dans les deux cas, nous sommes

en situation de gué et le sens de petit gué me semble probable. Avec *le Guinio*, on trouve d'ailleurs *le Gué des Pierres* ou encore *le Pied d'Aigneau* anciennement. La promenade du *Pied d'Aigneau* ne serait-il pas un joli nom pour

...de la promenade

ce bas chemin ?

Nous pouvons retrouver le ruisseau de *la Jaguère* en amont du pont des *Couëts*, lieu-dit *la Saulzaie-Noire* ou encore *le Margat* (le petit marais). Au dessus, le coteau se nomme *le Ray*, nom qui, à mon avis, est un équivalent des lieux-dits "la Barre" et est en

Nous sommes en bas des *Champs Saint-Martin*, où s'étendait une part importante de la ville de *Ratiatum*. Ici, dans la basse vallée de *la Jaguère*, si l'on en croit des

trouvailles anciennes, il y eut un jour des bateaux. Ceux-ci sont partis il y a longtemps, et *la Jaguère*, traversant les prairies, passe sous la route de Pomic, puis, au-delà, canalisée, va rejoindre la Loire en passant par *la Petite Californie*. Pour nous, il y a plus d'intérêt à rejoindre le bourg de Rezé via les *Champs Saint-Martin* et, puisque nous avons bien marché, nous pouvons toujours y éteindre notre soif.

Michel KERVAREC

P.S. : Depuis la rédaction de cet article, une partie de cette balade bucolique a pris le nom de "Yves LAURENT", maire de Saint Sébastien récemment décédé.

Clichés : Simone LERAY

Carrière d'un marin de Trentemoult

MERITE MARITIME

Crée en 1930, l'ordre du "MERITE MARITIME" se veut surtout une véritable chaîne d'union entre toutes les femmes et tous les hommes qui firent vocation de la mer.

Dans ses rangs, on y trouve aussi bien des Capitaines de navires que des marins-pêcheurs, des chercheurs océanographes que des ouvriers mécaniciens ; on y trouve même une nurse de paquebot !

Cet ordre fait partie des 4 ordres civils subsistants : l'ordre des "Palmes Académiques", l'ordre du "Mérite Agricole", l'ordre des "Arts et Lettres" et l'ordre du "Mérite Maritime" ; l'ordre "National du Mérite" se substituant en 1963 à 16 ordres ministériels et coloniaux qui furent supprimés. Voici l'allocution de l'auteur de cet article prononcé le jour de son entrée officielle dans cet ordre, le 16 mars dernier : petite cérémonie amicale à laquelle me fit l'honneur d'assister une grande partie du Conseil d'Administration des "Amis de Rezé", ce dont je les remercie.

Je voudrais d'abord remercier Monsieur GILORY, Administrateur des Affaires Maritimes de Nantes d'avoir accepté de parrainer cette remise de décoration dans l'ordre du Mérite Maritime. En accrochant à mon revers la croix de Chevalier, il honore en même temps tous les marins qui ont partagé, sur les mêmes navires, les mêmes misères et les mêmes joies.

Merci à tous, ici présents, d'avoir eu la gentillesse de m'accompagner pour cette soirée de promotion, que vous soyez ou non liés au monde de la mer.

Je n'oublie pas le souvenir du *Commandant Georges AUBIN* dont la renommée a largement dépassé le pays nantais de par ses qualités d'écrivain maritime, "le Bon Dieu des Trentemousins" comme le dénommait le secrétaire de l'Ecole d'Hydrographie. A l'époque, il m'a facilité les choses pour trouver un premier

embarquement sur le pétrolier T2 "FERNAND GILABERT" en juillet 1950.

Petite anecdote à ce propos : ma carrière maritime a failli être très brève, lors de la visite médicale d'embarquement à Port-de-Bouc, l'employé aux écritures chargé de l'établissement du fameux "fascicule" d'Inscrit Maritime, ayant confondu "Inapte Toute Navigation" (ITN) avec "Image Thoracique Normale", ITN également ! Ce pétrolier, le "FERNAND GILABERT" aura une fin tragique : abordé par un navire libérien en septembre 1958 à l'entrée du golfe d'Oman, 6 marins français périrent.

Bien des souvenirs d'amis très chers : le *Commandant RONOT* de Marseille, le *Commandant POTREL* de Granville, tous les deux décédés usés par leurs responsabilités. Une pensée aussi pour le *Commandant BOURDON*, ancien Capitaine d'Armement de la Compagnie Louis Dreyfus, marin avant tout et défenseur des marins. Lorsqu'il vous avait qualifié de "sacré farceur", tout était dit. En

langage codé, cela signifiait qu'il était satisfait de vos services.

1950-1985, 35 annuités, le temps d'une carrière : 40 mois d'Ecole d'Hydrographie, 14 mois de Service National dans la "Royale", le temps heureux des congés dont la durée passera de 10 mois de bord/2mois de congé à 4 mois/2 mois. Mon plus long embarquement en 1953/1954 : 14 mois de bord !

En résumé, cela se traduit par 21 ans 2 mois de service effectif à bord des navires (30). Avant d'obtenir le brevet d'OM1 et de "stabilisation" dans la fonction de Chef Mécanicien. Il y a aussi la période de la "Valise à Roulettes" où l'on remplace les collègues plus anciens pendant leurs congés, d'où le nombre important de navires dans une carrière.

Que d'heures dans les compartiments "machines", sur le pont, dans les ballasts et citernes, dans les portiques et dans les grues, de jour comme de nuit. Que de longues heures aussi dans les manœuvres d'entrée et de sortie de port. Que de tracasseries des autorités portuaires plus ou

moins contraignantes suivant les pays. Il y a bien sûr les longues traversées (Rotterdam-Australie, 45 jours de mer). La mer est

toujours là, changeante et dangereuse.

Les questions classiques posées aux marins sont souvent les mêmes : "Avez-vous affronté des

tempêtes ?" et "Avez-vous eu le mal de mer ?". C'est oui bien sûr. Pour le mal de mer, un jour ou l'autre, on ne se sent pas bien ! Pour les tempêtes, il n'y a pas besoin d'aller chercher plus loin : le Golfe de Gascogne et l'Atlantique-Nord ont chaque hiver et même hors saison leur période de "furie". J'ai vu par exemple prendre 3 jours de retard entre le HAVRE et NEWPORT (USA) avec

dépression sur dépression. Sur un navire à portiques où l'on voit par les sabords du carré ces masses impressionnantes se déplacer bord sur bord ; c'est là qu'il faut faire

confiance aux ingénieurs qui ont conçu le système d'attache.

On ne peut oublier les nuisances importantes sur les navires modernes. D'abord le bruit et les vibrations générés par les moteurs (quand il y en a 6 de moteurs,



Cargo 6 moteurs type TAMPA - 3 500 tonnes



Cargo aluminier de 8 000 tonnes construit à Nantes

cela devient presque intenable). Il y a aussi les gaz et la chaleur. Un moteur n'est jamais étanche à 100 %. Avec l'amélioration des techniques, ces problèmes se sont améliorés, mais ils existent toujours.

Il y a aussi les pannes et les avaries : du black-out complet qu'il faut à tout prix éviter, au ralentissement ou à

l'arrêt du moteur de propulsion. Il ne faut pas oublier que le moteur tourne 24h/24h. Il ne faut pas se voiler la face, tout navire a connu au cours de sa carrière des problèmes plus ou moins importants. Nous étions là pour y remédier le plus rapidement et le plus efficacement possible.

On peut schématiser ainsi l'évolution de la Marine Marchande :

- 1950-1960 : reconstruction de la Flotte et période de plein emploi. Apparition de cabines individuelles pour l'équipage, sanitaires pour tous, début de la climatisation des locaux très appréciée, en particulier sous les Tropiques.

- 1960-1970 : amélioration du confort (cinéma et TV à bord). Premiers navires automatisés, se traduisant par la suppression du "quart à la machine". Mise au point et acclimatation du personnel pas toujours faciles. Les "alarmes" de nuit sont génératrices d'angoisse pour l'officier ou le mécanicien de "service". Quitter la sécurité de sa "banette" (couchette en langage marin), descendre 10 étages sans

prendre l'ascenseur par mesure de sécurité, se retrouver dans un milieu hostile où il y a beaucoup de bruit et où il fait très chaud,

trouver le défaut, le réparer, attendre dans la cabine de contrôle climatisée que tout soit bien redevenu normal, puis remonter. Véritable "vacherie", excusez

l'expression : les "fausses alarmes",

quelquefois plusieurs par nuit.

- 1970-1980 : carré commun commandant-officiers et carré commun équipage pont-machine. Techniques nouvelles : gaz inerte pour les pétroliers - avantage énorme de sécurité - lavage au Crude, d'où diminution de pollution, début de ballastage séparé, générateurs d'azote pour les transports de gaz. Les grues remplacent les mâts de charge. On sent venir les réductions de flotte. On n'ose y croire !

En dehors de ces problèmes, les marins aiment leur métier et la bonne entente règne à bord. Chacun à sa guise profite des moments de détente. Lorsque les conditions sont bonnes, un barbecue commun est organisé. Il suffit d'avoir un bon amuseur et c'est l'euphorie (qui a connu Gérard HASCOET ne peut l'oublier !).

Le bilan général vous donnera une idée de la vie d'un "Navigateur". Ayant surtout bourlingué sur des gros "mangeurs de milles"



CETRA CENTAURUS Pétrolier 29-9-1977

Péto-minéralier de 170 000 tonnes construit à Dunkerque

" A T L A N T E "

L = 56°05' Sud

G = 67°17' Ouest

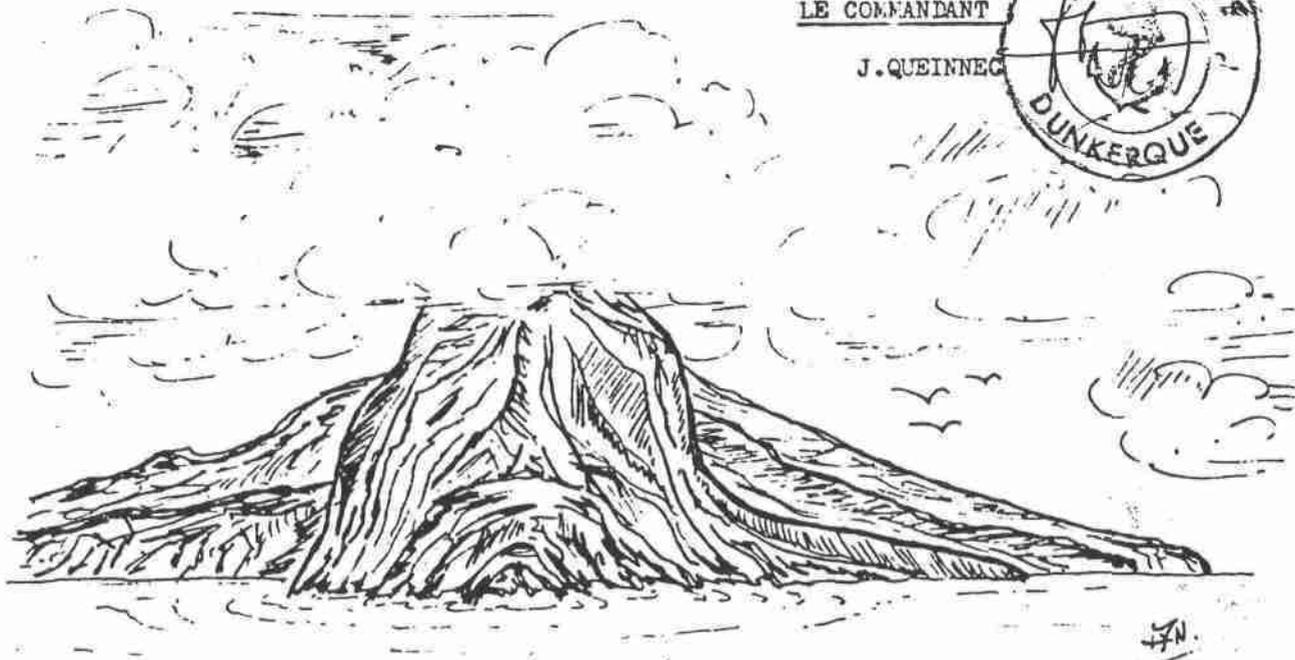
Nous, N E P T U N E, Roi des Mers et des Océans, par la voix et la plume de notre représentant à bord du fier vaisseau " A T L A N T E ", le Capitaine au long Cours J.QUEINNEC, son Commandant, certifions que les personnes dont les noms suivent, se sont levées, ou, étant de quart se sont découvertes, pour le passage vers 04H50 locales le 25.01.80 de notre CAP HORN, marquant ainsi leur respect pour les sanctuaires de notre Royaume, ce dont nous nous félicitons.

M.M. ATTELY D., BRIZARD J.L., CRISTIANI A., FAHLET A.,
HASCOET G., HENRI E., KUNZE K., LE BRAS J.F.,
LOUVET J.L., LOZACHMEUR F., KARIN J.B., NETTERSEIM F.X
ROUAUD P., JEGOU Y.

et, bien sur, notre représentant : QUEINNEC J.

LE COMMANDANT

J.QUEINNEC



tels les Aluminiers, Gaziers, Pétroliers, Pétro-minéraliers, j'estime au minimum à 2/3 - 1/3 la répartition de mon temps de navigation : 14 ans à la mer, 7 ans au port, chargements, déchargements et arrêts techniques. En estimant également la vitesse moyenne à 13,5 nœuds (car est venu le temps des allures dites "économiques"), j'aurai effectué une distance équivalente à 75 fois le tour de la terre.

Du fait de la navigation dans deux Compagnies bien distinctes - Groupe SAGA et LOUIS DREYFUS - les lieux de voyage ont été très variés : 176 ports d'escale dans 52 pays.

- **Plus petit navire** : le transport de vin SAHEL de 10 000 hl coulé par fait de guerre (1945) dans l'étang de Berre, qui a ensuite repris du service.

- **Plus gros navire** : le Pétro-minéralier "CETRA CENTAURUS" de 170 000 tonnes ; longueur : 300 mètres, largeur 40 mètres, tirant d'eau maximum 18 mètres.

Entre ces deux navires, il y eut la période 6 Moteurs détestable pour les mécaniciens et la période navires "Aluminiers", excellents bateaux construits par les chantiers nantais, sans oublier le transport de gaz liquéfié (Cap d'Antibes-Atlante).

Je vous citerai quelques points

remarquables de navigation :

- Le Cap HORN (de Newport près de Melbourne à Mar del Plata, Argentine), région peu fréquentée par les navires de commerce.

- Le Cap de BONNE ESPERANCE, le BOSPHORE, le Canal de SUEZ, le détroit de MALACCA. Nombreux voyages pétrole/minerai : Golfe Persique/Europe/Japon.

- Détroit de la SONDE, détroit de LOMBOCK, détroit d'ORMUZ, Mer Intérieure du Japon. Nombreux voyages minerai de fer : Brésil/Extrême Orient.

- Détroit de MESSINE, de GIBRALTAR, détroit de BELLE-ILE (Canada).

- Les grands lacs américains jusqu'à DULUTH/SUPERIEUR, le Canal de PANAMA.

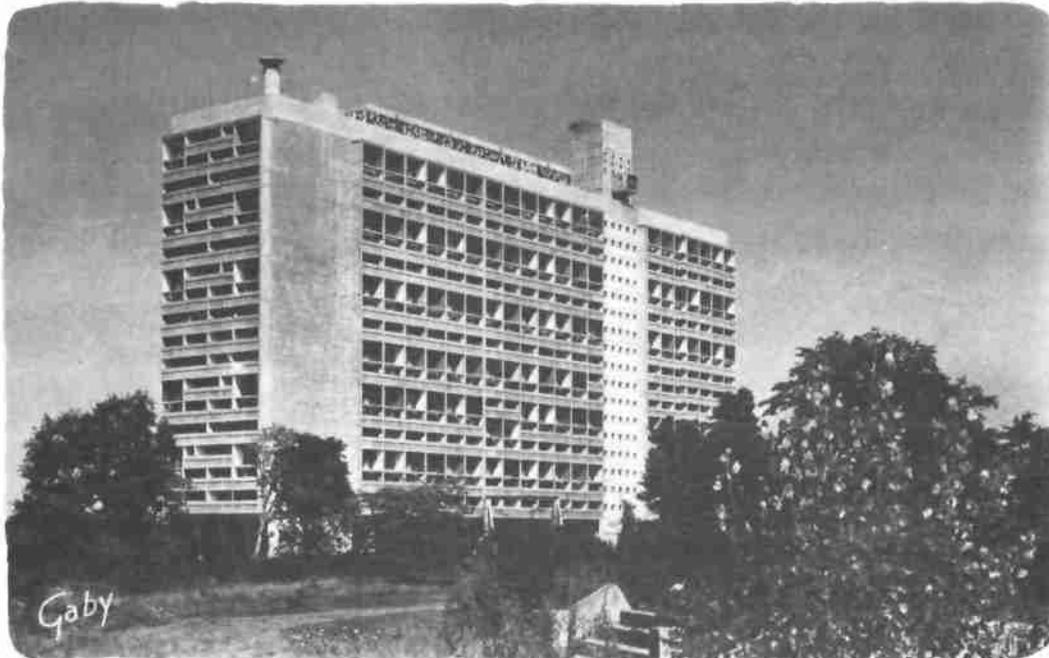
- Le MISSISSIPI jusqu'à BATON-ROUGE, l'ORENOQUE, l'HUDSON RIVER, etc.

Je crains d'avoir été un peu long. Veuillez m'en excuser. Quand on a eu la chance d'exercer un métier que l'on a aimé, il serait facile d'en parler pendant des heures. Actuellement, c'est le grand désarroi : Pavillon bis, TAAF, "le marin français coûte trop cher" ! Qui plus est, on veut lui donner mauvaise conscience. Ayons cependant confiance en l'avenir pour les jeunes qui choisissent ce métier.

Pierre ROUAUD

La Maison Radieuse

Le Corbusier - 1955



Les Unités d'habitations. *"Un évènement révolutionnaire : soleil, espace, verdure. Si vous voulez élever votre famille dans l'intimité, le silence, dans les conditions de nature... mettez-vous à deux mille personnes, prenez-vous par la main (...) Vos maisons auront cinquante mètres de haut (...) Les parcs seront autour de la maison pour les jeux des enfants, des adolescents, et des adultes. La ville sera verte. Et sur le toit, vous aurez des maternelles étonnantes".*

Le Corbusier

Appréciée ou méprisée, la Maison Radieuse de Le Corbusier restera LA griffe internationale de Rezé en matière d'architecture, la maison-mère de bien d'autres filiales... Pour dépasser la question oiseuse *"aimer ou ne pas aimer le Corbu"*, il importe de resituer le bâtiment dans son contexte. Au début des années 50, l'agglomération nantaise souffre, comme toute la France, d'une crise aiguë du logement. Des millions de gens s'entassaient alors dans des taudis insalubres, sans eau, sans électricité, sans chauffage, sans sanitaires... Le problème de l'habitat se pose donc d'abord de manière quantitative. Le Corbusier, qui construit sa première Cité Radieuse à Marseille ⁽¹⁾, débarque alors à Nantes. A vrai

⁽¹⁾ Il existe cinq Cités Radieuses, dans le monde : Marseille (1947-1951), Rezé (1953-1955), Berlin

dire, il n'arrive pas en terre inconnue, puisqu'il y travaille depuis plusieurs mois avec Gabriel Chéreau sur un projet de Ville Radieuse. Ce projet ne verra jamais le jour mais il permettra à l'architecte de construire à Rezé sa deuxième "Unité d'Habitation de Grandeur Conforme" (2).

Sur place, Le Corbusier trouve une équipe idéale : un ami, Gabriel Chéreau, administrateur de la Caisse d'Allocations Familiales, Georges Bénézet, un maire enthousiaste, Emile Decré, un commerçant féru de modernisme, des syndicats attirés par l'aventure et une petite société HLM audacieuse, la Maison Familiale. Le tout est suivi d'un œil complice par un autre ami de l'architecte : Eugène Claudius-Petit, alors ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme. C'est d'ailleurs ce dernier qui signera le permis de construire. A Marseille, la polémique avait fait rage dès le début des travaux. Les uns clament que l'immeuble -trop insonorisé- va rendre "neurasthéniques" ses occupants ; les autres susurrent qu'il sera un "nid à communistes" ; les derniers ricanent sur "le monstre sur pattes" -fine allusion aux pilotis du bâtiment.

Certains essaient même

(1956-1958), Briey (1957-1959) et Firminy (1965-1967).

(2) Pour plus de détails, lire "Nantes, ville radieuse ou l'appel au Corbusier : le projet Chéreau", un article de Gilles Bienvenu paru dans la revue 303-4ème trimestre 1987-.

d'interrompre le chantier par voie de justice. Heureusement Le Corbusier gagne un célèbre procès contre une fumeuse "Société pour l'Esthétique de la France" et tout rentre dans l'ordre (3). Grâce à cette victoire et aux qualités désormais mesurables du bâtiment de Marseille, le chantier rezéen suscite peu d'oppositions violentes... si ce n'est le refus du Conseil Général d'en garantir le financement ! La construction de l'édifice démarre en octobre 53 pour s'achever en avril 55. Quand on pense aux quatre années de chantier pour la grande sœur de Marseille, les 18 mois rezéens frisent l'exploit. Cette vitesse étonnante, on la doit à une rationalisation poussée des méthodes de construction : les modules, en béton pré-fabriqués, sont assemblés à la manière d'un gigantesque "légo". Le responsable du chantier, André Wogensky, était accompagné de deux noms prestigieux : Bernard Laffaille et Yannis Xenakis qui deviendra le musicien célèbre que l'on connaît. Tous les deux allaient travailler sur les structures du bâtiment. Bernard Laffaille calculera et dessinera en particulier les pilotis (4). Considéré comme le plus grand ingénieur béton français, dès les années 30, Bernard Laffaille (mort en 1956) est notamment l'auteur de l'ossature de la cathédrale de Royan -chef d'œuvre de

(3) Cette société se prétendait "gardienne des canons de la beauté [et voulait] interdire l'achèvement de l'Unité de Marseille au motif qu'elle serait laide et qu'on y mourra étouffé..." Le Corbusier gagnera le procès avec son avocat nantais, Gabriel Chéreau. Le tribunal précisera : "l'esthétique est une notion essentiellement fluctuante que personne ne saurait s'approprier". Cf. un article de Pierre Saddy : Le "Père" de la Maison Radieuse -in 303- 4ème trimestre 1987.

(4) Cf. Histoire de la France urbaine Tome 5 (p. 274) - Editions du Seuil.

virtuosité avec ses voiles minces de béton en "V".

Bientôt, la Cité domine la campagne environnante de ses cinquante mètres de haut, cent-dix mètres de long et vingt mètres de large ; le paquebot pèse soixante-cinq mille tonnes et comprend deux cent quatre-vingt-quatorze appartements répartis en six "rues" de trois niveaux chacune. On a tendance aujourd'hui à oublier ou mépriser les originalités d'un immeuble bien en avance sur son temps. Rappelons donc quelques-unes de ses caractéristiques les plus innovantes⁽⁵⁾ : appartements traversants en duplex, insonorisation exceptionnelle, double vitrage, ventilation mécanique novatrice, locaux collectifs, libération de l'espace au sol grâce aux pilotis, parc de 2.9 hectares, toit en terrasse avec une maternelle, bureau de poste et kiosque à journaux au rez-de-chaussée, etc. Ajoutons à cela des façades non-porteuses qui laissent apparaître, à travers de grands pans de verre, la beauté de l'estuaire : à l'ouest, la Loire, Trentemoult, le pont de Cheviré, le port à bois, la campagne jusqu'au lac de Grandlieu... ; à l'est : toujours la Loire, Beaulieu, la cathédrale de Nantes, Saint-Jacques...

A une époque où seul le quantitatif primait, le Corbusier concrétisa vingt ans de recherches personnelles sur l'habitat collectif. Rappelons, en effet, avec Gérard Monnier,

⁽⁵⁾ Ces caractéristiques n'ont pas toutes été "inventées" par l'équipe du Corbusier mais leur utilisation combinée est nouvelle. Tout comme est nouvelle la gamme de 6 types différents de logements dans une même structure et desservis par un même couloir (rue).

que les cinq Unités d'habitation sont sans doute *"le produit du plus grand investissement de travail intellectuel collectif dans l'architecture française du XX^{ème} siècle"* ⁽⁶⁾. En tout cas, la satisfaction des premiers habitants est radieuse. Ces ouvriers, employés, enseignants venus souvent de logements sans confort, bénéficient tout d'un coup de l'électricité, du chauffage, des sanitaires, de l'eau chaude... le luxe ! En outre, les occupants disposent de locaux communs et une vie collective étonnante s'installe dans le grand paquebot. C'est l'époque des livraisons de nourriture à domicile, des lave-linge sur roulettes qui passent dans chaque rue, des concours de pêche dans l'étang sous les pilotis, des loteries pour soutenir les grèves aux chantiers navals, des pique-niques dans le parc...

C'est aussi le temps où l'on amène sa chaise, pour se regrouper au téléclub, devant le seul poste de l'immeuble. Les habitants s'approprient tellement leur Cité qu'ils demandent la permission à Le Corbusier de l'appeler officiellement "Maison". L'architecte - que l'on connaît pourtant sourcilieux avec ses mots - accepte avec émotion. Et cette Maison n'est pas une abstraction : un jour une locataire répond à un journaliste qui lui demande si elle avait envie de partir : *"jamais. Vous ne voudriez tout de même pas que j'aille habiter en appartement"* ⁽⁷⁾. Sous cette

⁽⁶⁾ "Le Corbusier - Qui suis-je ?" Gérard Monnier - Edition de la Manufacture - 1986.

⁽⁷⁾ Anecdote citée par M. Cantal-Dupart dans un supplément spécial de la Tribune (n°168), sorti à l'occasion du trentième anniversaire du bâtiment. Ce numéro comporte une enquête de P. Bouglé qui a également nourri ce chapitre.

affectivité se cache toute l'originalité sociale de la Maison de Rezé qui le distingue des autres Cités Radieuses. Originalité remarquée dès le début par Le Corbusier lui-même : *"[Marseille] était un chantier d'essai mais [Rezé] est une habitation pour des usagers qui ont pris eux-mêmes l'initiative de la construire et de la financer. Et ceci (...) représente un élément moral décisif"*.

En 1965, à la mort de l'architecte, André Malraux fait inscrire à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques les façades et la terrasse de la Maison Radieuse ; désormais le bâtiment est classé et fait partie officiellement du patrimoine de la nation ⁽⁸⁾. L'attachement des habitants s'explique par les originalités de l'édifice, son "luxe", sa vie collective mais également par son financement particulier. En 1955, le très conservateur Conseil Général refuse de garantir les prêts de construction. Courageusement, la Mairie de Rezé relève le gant et engage sa responsabilité. L'Etat prête alors 85% du prix total, restent 15% à trouver : ils le seront grâce à la formule "location-coopérative".

Avec ce système, les arrivants apportent leur quote-part pour devenir

⁽⁸⁾ A ce jour, avec la chapelle du XV^{ème} siècle de Saint-Lupien et son prieuré, c'est le seul bâtiment classé de Rezé.

actionnaires de la coopérative qui gère le bâtiment. Ensuite, en payant leur loyer, ils deviennent progressivement propriétaires indivis de l'immeuble : l'appropriation des lieux -dans tous les sens du terme- est assurée ⁽⁹⁾. La formule empêche la spéculation et favorise un esprit "maison" : chacun, partie prenante de l'ensemble, participe à la vie commune. Et ça marche ! La gestion est même tellement saine que la Maison agrandit son parc, qui, de 2.9 hectares passe à 6 hectares ! Pourtant, à partir de juillet 1971, le bel équilibre bascule : une loi signée Albin Chalandon supprime la location-coopérative. Les habitants se rebellent mais les forces sont par trop inégales. Pétitions, manifestations, banderoles en façades, et séquestration d'un envoyé du Ministère n'y feront rien : la belle époque se termine; après cinq ans de résistance acharnée, sur la loi du plus fort. Ce grand corps qu'est alors l'immeuble se disloque. Embrouilles juridiques et peur de perdre sa mise, les solidarités craquent : les uns deviennent propriétaires culpabilisés ⁽¹⁰⁾, les autres, locataires furieux, et le reste quitte discrètement un bateau blessé par un sale coup de chien... La loi Chalandon marquera la fin d'un esprit pionnier et d'une aventure que peu d'habitats ont pu susciter ⁽¹¹⁾. Cette crise

⁽⁹⁾ Pour plus de détails, lire l'article de Pierre Saddy déjà cité.

⁽¹⁰⁾ Solution onéreuse que choisirent seulement 12% des habitants. Lire à ce propos un ouvrage de P. Bataille et D. Pinson : *Rezé évolution et réhabilitation -Maison Radieuse-* Plan, construction, architecture. Edité par le ministère de l'équipement, juin 1990.

⁽¹¹⁾ L'application de la Loi Chalandon fut vécue par les habitants "comme une dépossession". Sa première conséquence "fut d'atteindre à l'homogénéité initiale de l'unité d'habitation". La seconde "réside sans doute dans les différentes

mettra également en lumière d'autres problèmes -jusqu'alors cachés par un vécu collectif exemplaire.

Ce "*village en plein ciel*" qu'est le Corbu vit coupé de la ville et subit une image très négative. Même Julien Gracq n'échappe pas -avec ses mots brillants- à la vision commune : "*au milieu de cette plantation pavillonnaire assez diluée, la Cité Radieuse de Le Corbusier à Rezé dresse son bloc enfumé, qui semble moins une 'résidence', que plutôt une réplique, égarée en zone résidentielle, de la centrale électrique de Cheviré*"⁽¹²⁾. Ce passage, qui pointe justement l'étrangeté d'une masse construite hors de tout contexte, traduit sans doute, dans son ironie descriptive, la méconnaissance de son charme austère. Il est vrai que le Corbu, aux accès trop protégés, interdit lui-même d'accéder à sa beauté sévère. Qui connaît son parc, immense prairie boisée au cœur de la ville ? Les Rezéens campent donc en majorité sur une image médiocre d'un bâtiment qu'ils assimilent volontiers aux traditionnelles "cages à lapins". Il est vrai que sa face nord, qui donne sur la ville centre, est totalement aveugle, "*enfumée*". Peut-être faudra-t-il un jour l'éclairer, y dessiner un portrait géant de l'architecte ou l'un de ses motifs fétiches,

comme la main que l'on retrouve dans le logo de la ville ?

Pourtant, l'observateur qui prend la peine de regarder le bâtiment d'un œil neuf sera peut-être ému par la puissance de cette sculpture posée sur le sol. On le dit sombre et laid, mais a-t-on vu dans le soleil l'éblouissement de ses couleurs, sorties, paraît-il, de la palette de Fernand Léger ? Dans la lumière rouge du soir, le Corbu est un grand transatlantique immobile : il témoigne des grands bateaux de Loire qui cinglaient vers l'océan. Sous l'orage, il ressemble à un gros poisson aux écailles de verre. Et dans la nuit, veilleur aux yeux électriques, il est le gardien du sommeil de la ville. Et pourtant le grand paquebot est malade. Il garde certes ses qualités mais la rouille menace.

En 1953, nous l'avons vu, son financement se réalise dans la douleur, et le Corbu doit se contenter d'une enveloppe HLM pour la construction : huit cent-quinze millions de centimes. L'architecte tient le pari sans dépassement, mais à quel prix ? De son projet initial, il retire la galerie marchande, le gymnase, le jardin et la piscine en terrasse... Et surtout, il raccourcit de sept mètres cinquante la largeur de son bâtiment. En prenant cette décision -lourde de

frustrations qui succédèrent à l'appropriation heureuse du début et qui ne manquent pas d'avoir encore des répercussions dans les relations qu'entretiennent les différents protagonistes qu'ils soient propriétaires ou locataires, avec Loire-Atlantique Habitations". Citations de l'ouvrage de D. Pinson et P. Bataille.

⁽¹²⁾ *La forme d'une ville* -Julien Gracq- José Corti - 1985.

conséquences pour la suite - il diminue considérablement la surface du séjour et supprime la mezzanine intérieure et son grand pan de verre qui donnait une fantastique impression d'espace aux appartements. Dans les années 50 l'étroitesse du séjour-cuisine pose moins de problèmes qu'aujourd'hui, les gens vivent encore dans la pénurie d'après-guerre : pas de télé ni de matériel électroménager comme le réfrigérateur, le congélateur, la machine à laver le linge ou la vaisselle... Mais très vite, tous ces outils vont entrer en force dans le quotidien des Français. Du coup, les appartements du Corbu révèlent leur étroitesse : nul espace n'est prévu pour accueillir ces nouveaux équipements et tous les appartements, du studio au type 6, ont une cuisine-séjour de même surface. Ce manque correspond moins à un défaut d'imagination chez l'architecte qu'à sa vision de l'habitat et de l'avenir. En effet, il prévoit à chaque étage ("rues") des *locaux communs pour que les occupants vivent ensemble leurs loisirs ou certains travaux ménagers*. L'appartement ne sert qu'à manger et dormir. Le temps, on le sait, a cruellement démenti cette vision collective de l'existence. Le logement est devenu un cocon privilégié où l'on passe le plus clair de sa vie, hors travail. De plus, ce cocon se transforme de plus en plus en refuge contre les stress extérieurs. Face à cette évolution, la "cellule" du Corbusier montre son inadaptation relative ; pour des raisons conjoncturelles (restriction de crédits), idéologiques (vision erronée de l'avenir) et historiques (vieillesse du bâtiment), elle risque de plus en plus le déphasage avec son temps.

A ces problèmes s'ajoute une question taboue qui touche au mythe même de la Maison Radieuse. Depuis sa construction, on vante l'insonorisation du bâtiment. Justifiée à l'origine (tous les témoignages le confirment), cette réputation est largement surfaite aujourd'hui. Le sandwich de béton cellulaire a été percé par des générations d'habitants pour accrocher meubles et tableaux. Peu à peu, ces trous ont créé des ponts phoniques et aujourd'hui, par endroits qui se multiplient, l'insonorisation de la Maison Radieuse est devenue médiocre. Et elle a encore été détériorée par la récente réhabilitation intérieure qui a remplacé le fibrociment des gaines et tuyaux d'évacuation par du métal et du PVC - matériaux bruyants et conducteurs de bruit. Enfin, l'insonorisation du Corbu a souffert de sa construction à l'économie : pas de feuilles de plomb entre les niveaux et, en maints endroits, le béton cellulaire n'est en fait qu'un vulgaire matériau composite - la fibralite.

Pourtant, à 35 ans passés, le bateau tient bien la vague grâce à sa solidité légendaire, même si le vent d'ouest et l'air salin ont attaqué sa coque et terni ses peintures. En 1985, une première réhabilitation a coloré de frais ses façades, rajeuni ses extérieurs, refait les trois ascenseurs et créé un sas d'entrée - prévu mais jamais réalisé par Le Corbusier. Dommage que le béton de ce nouveau sas soit si médiocre... Cette réhabilitation - marquant le trentième anniversaire du bâtiment - a donné lieu à des réjouissances (fête, colloque, son et lumière) organisées par les habitants eux-mêmes. La célébration d'un

tel anniversaire est sans doute unique en France : a-t-on déjà vu, ailleurs, une population HLM fêter les dix, vingt ou trente ans de son habitat ?

En 1989, une seconde réhabilitation s'est attaquée au gros morceau : mise aux normes de l'électricité, travaux de sécurité, réfection des cuisines, salles de bain, sols... bref, le grand jeu. Ce traitement de choc - indispensable - s'est opéré dans des conditions discutables. Il n'a pas été précédé de la réflexion que méritait et exigeait l'œuvre du Corbu. Une chance a peut-être été gâchée de faire entrer de plain-pied la Maison Radieuse dans une nouvelle modernité. En effet, cette deuxième réhabilitation n'a pas eu le courage de remettre en cause l'organisation même des logements dont on a vu qu'elle était datée et inadaptée. Jamais par exemple les questions de faire communiquer entre eux des appartements pour gagner en espace ⁽¹³⁾ ou d'y faire entrer des activités tertiaires ne se sont posées... Et l'on a infligé au paquebot légendaire une formule passe-partout de travaux, là où l'audace avait "naturellement" sa place. Cette audace impliquait des risques sans doute difficiles à courir pour la société HLM gérante des lieux et difficiles à accepter pour certains habitants qui gardaient vive la

⁽¹³⁾ "La mise à l'écart d'une telle hypothèse repose vraisemblablement sur la conjonction de plusieurs facteurs : la sous-estimation de l'insuffisance de place, le refus d'une diminution du nombre d'appartements, le recul devant une restructuration trop lourde, trop chère et trop perturbante pour la communauté habitante, enfin la difficulté à faire accepter une telle opération à la copropriété, passage obligé pour qu'elle soit acceptée juridiquement." Cf P. Bataille et D. Pinson, op. cité.

blessure de juillet 71. La volonté des "gardiens du temple" a donc prévalu au grand dam de la mémoire du Corbusier qui écrivait : *"la vie a raison sur l'architecture"*. L'immeuble a donc été "conventionné" grâce à la réhabilitation. On connaît l'effet pervers d'un tel système : les loyers augmentent et ces hausses sont compensées par des allocations-logement seulement pour les revenus les plus faibles (allocations d'ailleurs touchées directement par l'organisme HLM pour limiter les impayés). Du coup, les couches moyennes - ciment sociologique de tout grand ensemble - qui subissent cette hausse commencent à partir : pour un loyer identique, elles peuvent s'offrir un espace plus grand ou plus moderne, ou encore accéder à la propriété... Ce départ risque d'entraîner une paupérisation des lieux avec son cortège d'ennuis connus...

La réhabilitation du Corbu a-t-elle entraîné une modification dans sa population, et, avant elle, l'immeuble avait-il connu des mutations sociologiques ? Il est possible de répondre partiellement à ces questions grâce à trois enquêtes, de P.H. Chombart de Lauwe en 1957, de Loire-Atlantique Habitations en 1987 et du CREHA-Ouest fin 1989, après la réhabilitation ⁽¹⁴⁾. En 1957, *"si l'immeuble*

⁽¹⁴⁾ Ces trois enquêtes sont développées dans le travail de P. Bataille et D. Pinson déjà cité, que nous résumons ici ou que nous citons entre guillemets. Pour l'étude complète de 1957, on se reportera à : P.H. Chombart de Lauwe et le groupe d'ethnologie sociale : *Familles et Habitation II, un essai d'observation expérimentale*, CNRS, Paris 1960 ; pour celle de 1987 : J.Guibert - *Les locataires de la Maison Radieuse, opinions et pratiques* - LERSCO-LAH, Nantes, mai 1987 ; pour celle de 1989 : CREHA-Ouest - *Maison Radieuse, bilan de la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage* - Saint Herblain, 1989.

contient un tissu social populaire, c'est malgré tout dans le haut du panier qu'il recrute". En effet, il comprend 39.8% d'employés (9.6% à Rezé), 36.5% de professions intermédiaires (23.8% à Rezé) et 22.7% d'ouvriers (36.7% à Rezé). Cette relative aisance - du moins en comparaison de la sociologie locale - s'explique sans doute par l'apport personnel nécessaire pour entrer au Corbu à l'époque. En 1987, rien n'a changé, du moins en apparence, et l'on retrouve environ 60% d'ouvriers et d'employés dans l'immeuble. Ces chiffres cachent pourtant une toute autre situation : 15% de ménages sans revenus d'activité (la période est marquée par le chômage), 16% de familles monoparentales (quasiment inexistantes en 1957) ce qui est nettement plus que le taux nantais (8.4%) et des classes d'âge nettement différentes : en 1987, il y a dans la Maison Radieuse beaucoup plus de vieux, de 17-20 ans et moins de 6-12 ans qu'en 1957. *"Le poids des personnes âgées et des isolés y est considérable [en 1987], celui des familles monoparentales non négligeable, donnant les indices de populations vulnérables (solitude, difficultés matérielles, santé) auxquelles s'ajoutent des populations économiquement faibles (8% de revenus inférieurs au SMIC). Au pôle opposé, les professions intermédiaires et leur pourcentage élevé (33%), supérieur à celui des ouvriers, illustrent sans doute le prestige de l'immeuble et les*

qualités que lui trouve un groupe social à capital élevé".

En 1988 et 1989, la réhabilitation s'est tout d'abord soldée par un bilan catastrophique : une centaine de départs pendant les travaux sur les deux cents appartements en location ! Face à cette hémorragie, la société HLM a monté une opération de promotion de l'immeuble qui a vite débouché sur un constat : les personnes ayant plus d'un enfant rejetaient des appartements aux pièces communes bien trop exigües. L'effort de commercialisation a donc porté sur une clientèle d'étudiants ou de jeunes couples sans enfant. Cette démarche nouvelle a rencontré un franc succès qui ne va pas sans problèmes : risque de disparition de la population enfantine, gonflement important du nombre des célibataires et des personnes isolées, etc. Cependant, malgré une population peu représentative de la moyenne rezéenne, le Corbu a retrouvé une nouvelle jeunesse qui l'éloigne de la déchéance qu'ont subie ses homologues de Briey et de Firminy. Et surtout, la Maison Radieuse de Rezé reste la seule à garder une vocation d'habitat social, voulue à l'origine par ses concepteurs ⁽¹⁵⁾.

⁽¹⁵⁾ Malgré cette fidélité et cette vitalité, l'Unité d'Habitation de Rezé est régulièrement oubliée par les meilleurs auteurs, chercheurs et journalistes... Et quand elle est mentionnée, on la localise à Nantes comme c'est le cas dans la récente encyclopédie Le Corbusier publiée par le Centre Georges Pompidou (1987). Paradoxalement, le fait que l'unité de Rezé ait vécu sans problèmes majeurs a (presque) effacé son existence ! A ce jour - à notre connaissance - il n'existe aucune monographie du bâtiment, si ce n'est l'ouvrage de commande réalisé par P. Bataille et D. Pinson à l'occasion de la réhabilitation et qui est un excellent guide de l'édifice.

Grâce à cette nouvelle jeunesse, le Corbu saura sans doute résister au déclin qui menace tous les grands ensembles : déjà Alessandro Anselmi lui a donné une force neuve en lui offrant une nouvelle perspective. La ville a acheté deux appartements pour ouvrir un musée Le Corbusier et des projets sont échafaudés pour créer à ses pieds des bâtiments qui - comme l'Hôtel de Ville - dialogueraient avec lui. Et puis, tant que des enfants continueront à jouer à colin-maillard et à réciter l'alphabet sur son toit, que peut-il lui arriver de grave ?

Le colosse de Rezé n'a pas dit son dernier mot et longtemps encore il opposera sa masse colorée aux vents mauvais - qu'ils viennent de l'ouest ou de l'aveuglement des hommes. Il suffit sans doute d'apprécier, dans son intimité, le mariage austère du bois et du béton, d'embrasser à travers ses façades de verre tout l'horizon, il suffit sans doute simplement de s'y arrêter pour espérer - sinon pour comprendre - que le grand paquebot n'a pas fini son "long voyage immobile".

Jean-Yves COCHAIS

Pour suivre : le premier bâtiment rezéen dans l'esprit de la Maison Radieuse : L'ÉGLISE DU ROSAIRE.



Le Modulor

Des villages bien défendus

Ce qui frappe en examinant la carte ci-jointe, c'est la très forte concentration de l'habitat. Ce plan a été établi à partir de l'ancien cadastre, des archives seigneuriales et notariales. Il faudrait élargir de façon importante pour trouver d'autres villages, si l'on excepte la *Bauche-Thiraud*. Cette maison noble et ses dépendances datant du début du 16^{ème} siècle, on en fera abstraction pour notre démonstration car c'est bien le Moyen-Age qui, pour l'essentiel, apparaît ici à travers la toponymie.

L'histoire seigneuriale de ces lieux est très complexe. Pour être simple, ce qui est à l'ouest de la route de la Rochelle relève de *Touffou* (avec de larges enclaves à l'est) ; ce qui est à l'est relève de *la Maillardière* sous *Saint Jouin de Marnes* et *les Pallets*. Le lieu-dit *le Courtil-aux-Moines*, au cœur du village des *Chapelles* explique peut-être en partie le nom de celui-ci. *Saint Jouin de Marnes* est une abbaye poitevine dont relevait la prévôté de Vertou.

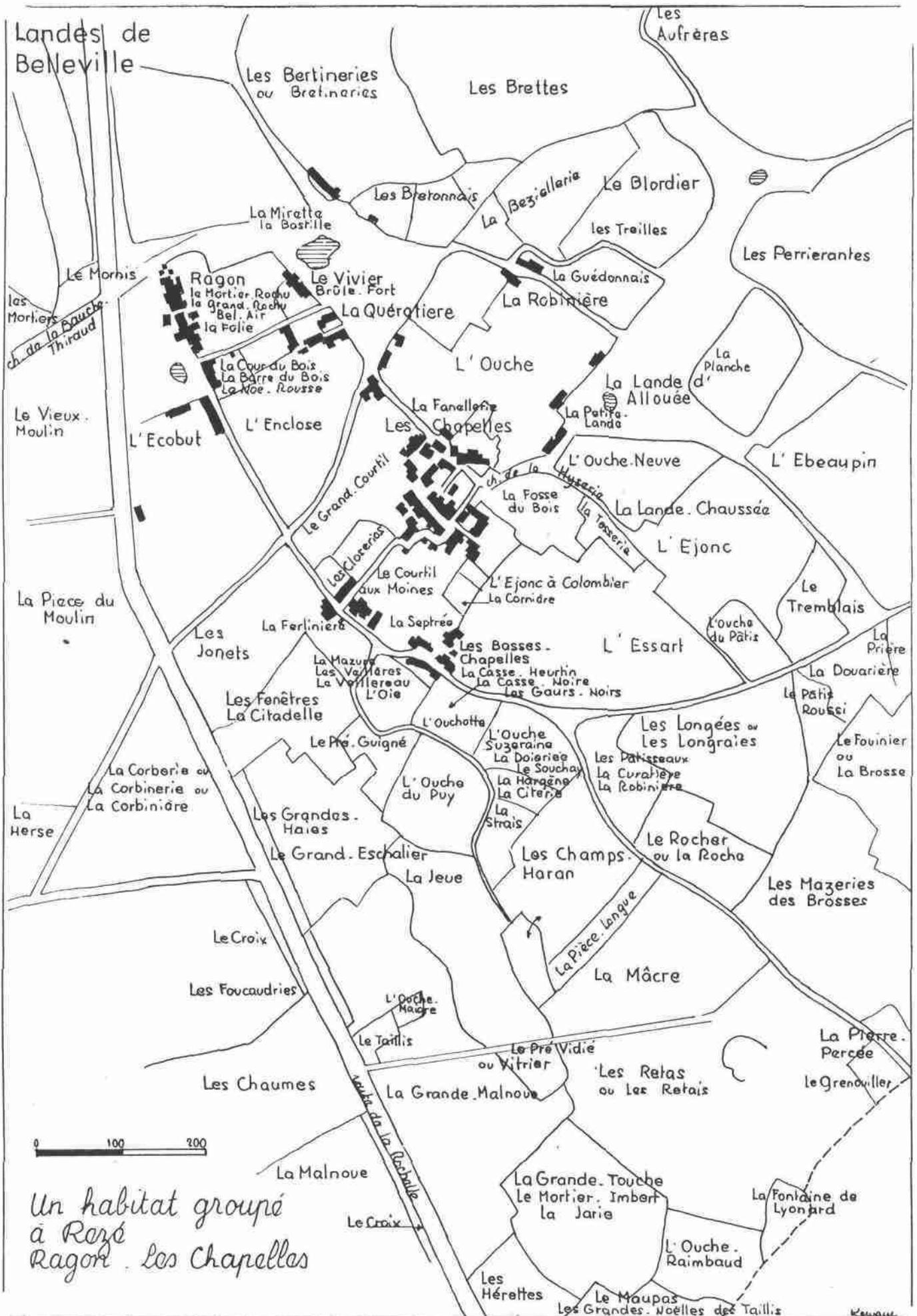
Je ne traiterai ici que de la toponymie militaire ou supposée telle. Elle est évidente avec *la Mirette*, lieu dit encore *la Bastille*, l'ancien français ayant cédé devant l'espagnol "mirador". S'il n'y avait que des toponymes de ce type, les choses seraient claires, mais ce n'est pas le cas, et, le plus souvent, il faut de multiples recoupements pour cerner le sens

réel d'un nom et, en conséquence, ce qu'était le site au Moyen-Age.

Selon moi, nous nous trouvons ici en présence d'un groupe de villages enfermés dans une seule enceinte palissadée, garnie de forts aux points névralgiques. Elle avait une forme triangulaire avec une pointe au sud, aux *Basses-Chapelles*, une pointe au nord-ouest, c'est-à-dire à *Ragon*, une pointe au nord-est, c'est-à-dire à *la Robinière*.

Partons des *Basses-Chapelles* où l'on distingue une forme arrondie, cadastrée *le Veillereau*. Les archives vont encore nous livrer *les Veillères*, *la Mazure* et *l'Oie*. Avec *les Veillères* et *le Veillereau* nous avons le verbe "veiller". On peut donc supposer une tour de guet, ce que confirment *les Fenêtres* et *le Pré-Guigné*. Dans ce dernier toponyme, on reconnaît le verbe "guignier" noté par ailleurs à *l'Ouche-Dinier* (*l'Ouche du Guignet*). Ce verbe signifie "faire des signaux". Le toponyme *les Fenêtres* devient limpide. Avec *l'Oie* nous localisons "l'hoë", mot très ancien désignant une motte. *La Masure* signifie "la demeure" en ancien français.

Avec *les Grandes-Haies* du cadastre, plus au sud, on ne pouvait rien conclure, le mot "haie" pouvant se comprendre de plusieurs façons. Mais les archives nous livrent *la Citadelle* et *le Grand Eschalièr*, c'est-à-dire "la grande barrière". Nous avons là



beaucoup plus qu'une défense de village, mais une forteresse d'importance. Au début du siècle, lors de travaux, on découvrit les restes de celle-ci et un auteur alla jusqu'à imaginer que c'était là le château de Bégon, envoyé de Charlemagne (cf. Bureau).

En même temps, on découvrit l'ancienne voie romaine que le cadastre nous indique aussi (*la Strais*). Le chemin qui part des *Basses-Chapelles* vers le sud en contournant *le Veillereau* et se dirige vers *la Strais* pour aller mourir dans *les Champs-Haran* est donc le reliquat d'une voie fort ancienne. Dans les actes anciens, elle apparaît le plus souvent sous le nom de chemin du *Grand Eschalièr*. Son tracé isole l'Oie et *le Veillereau* de la citadelle des *Grandes-Haies*. Il y aurait donc eu une porte entre ces deux défenses. Toujours avec *les Grandes-Haies* on reconnaît une forme arrondie plus importante que l'Oie dite *l'Ouche du Puy* anciennement, et *l'Ouche du Puits* au cadastre. Le sens de "motte" est attesté par *la Jeue*, mot ancien dérivant du "jugum" latin et que l'on retrouve dans *Beaujeu*. *La Citerie* nous indique que la forme de cette motte, en citre (cf. le mot "citrouille"). *La Hargène* nous restitue le verbe hargéner (attesté encore dans le Marais Poitevin) qui signifie "faire beaucoup d'efforts pour peu de résultats". S'appliquant à une tour, il en montre l'invulnérabilité. *Le Souchay* est une variante masculine du mot "souche". On constate qu'à Vay, dans le nord du Pays Nantais, c'est une motte féodale qui est ainsi désignée et que *Souché*, à Saint Aignan, est un château seigneurial. On peut donc supposer là une image. De fait, si *le Chêne*, selon moi,

désigne souvent un fort, *le Souchay* désigne sa motte et nous sommes dans ce cas. *La Doierée* nous indique que ce tertre est entouré d'une "doire", c'est-à-dire d'une douve en eau. *L'Ouche-Suzeraine* est "l'ouche du seigneur".

L'Ouchette, qui touche *le Veillereau* et *les Basses-Chapelles*, est indiquée encore *la Casse-Heurtin*, *la Casse-Noire* ou *les Gauris-Noirs* dans les actes anciens. Le mot "casse" signifie un trou d'eau dans la région, le mot "gort" un trou profond, un gouffre, en ancien français. La valeur du mot "noir" dans un tel cas n'est pas assurée. Je suppose qu'elle correspond à l'impénétrabilité, l'infranchissabilité. "Heurtin" est un nom de famille très répandu dans la région, mais que signifie-t-il ? Il est assurément lié au verbe "heurter". Cette idée de choc peut se concevoir dans un ensemble défensif, et il n'est pas certain dans notre cas qu'il s'agisse d'un nom de famille. Le sens de "fortin" semble possible. La "casse", ou le "gort", en est la douve. Quoiqu'il en soit, il y a eu, sans conteste possible, une puissante forteresse au sud des *Basses-Chapelles*. Voyons ce qu'il en est pour *Ragon*.

D'où vient ce dernier nom ? Léon Maître y sent une origine latine, mais je ne partage pas son sentiment. Le cadastre indique, attenants, *le Mortier-Rochu*, *la Folie* et *Bel-Air*. Les actes anciens mentionnent *le Grand-Rochu*, *le Mortier-Ambert*, *la Cour-du-Bois*, *la Barre-du-Bois* et *la Noë-Rousse*, enfin *le Mornis* qui s'applique au commun voisin (*le Commun du Mornis*). Adossés aux jardins de *Ragon*, se trouvent ceux du lieu-dit *le Vivier*.

Cette ancienne ferme a pris le nom de la mare voisine, un vivier. Lorsqu'elle fut bâtie, au milieu du 18^{ème} siècle, on lui donna le nom de la terre où elle était. *Brûle-Fort*, c'est-à-dire "le fort brûlé". Au premier degré, *le Mortier-Rochu* se comprend comme la terre argileuse mêlée de cailloux, mais j'ai bien été obligé, du fait de ces recherches, de donner un autre sens à la plupart des lieux dits "le mortier". Un examen des cartes géologiques montre qu'il n'y a aucun rapport entre ces noms et la nature du sol. On les trouve dans tous les cas de figure, tant sur le socle granitique qu'en zone alluvionnaire. On peut supposer alors le sens de mare, et rien ne vient le contredire, si ce n'est que, dans les divers cas rencontrés à Rezé, il y a un ou plusieurs autres noms sur lesdites terres qui indiquent la présence de bosses et non de trous. La découverte de *l'Auge du Chêne*, motte probable en forme d'auge, c'est-à-dire de mortier de maçon, vient confirmer ce que je soupçonnais : le "mortier" a aussi désigné une motte de par sa forme. On peut noter que ce mot se rapporte aussi au chapeau rond du juge et au canon à tir courbe. *Le Mortier-Rochu*, autre nom du village de *Ragon*, devient alors "la motte rochue", c'est-à-dire fortifiée, et la découverte du *Grand-Rochu* confirme le sens de "grand fort". A l'appui de ce sens, on peut noter *le Rochu*, château seigneurial de la région de Dinan. Au Moyen-Age, on note encore *le Mortier-Ambert*, d'un probable nom de personne. Le commun qui borde le village est dit du *Mornis*. On y découvre un mot, "morne", qui nous fait penser aux sommets des Antilles (le Morne à l'Eau, Gros-Morne, le Morne-Rouge, etc.). Las, les étymologistes

supposent qu'il s'agit de la déformation d'un mot espagnol "morno" ayant le sens de monticule (Larousse). Ils ont omis de noter la survivance d'un mot "morne" dans le parler local du Marais Poitevin, s'appliquant à un amas de gros nuages. Le sens d'amas, de tas, en ancien français, me semble probable. Maintenu dans les parlers de l'ouest, il pourrait être passé aux Antilles. Je mets *Ragon* en rapport avec *la Folie*. Ce dernier nom désigne une construction sortant de l'ordinaire. On remarque que l'autre lieu-dit *Ragon*, à Treillières, voisine avec *la Tour-Neuve*. Je suppose un lien avec un verbe francique voisin de l'allemand, "ragen", qui signifie "s'élever, dominer". Le sens de "haute tour" me semble probable. *La Noë-Rousse* est indiquée au village de *Ragon*. La couleur rousse a, selon moi, une valeur symbolique en rapport avec la force. Elle est la plus fréquente dans la toponymie rezéenne. Le mot "noue" ou "noë" désigne un lieu où il y a de l'eau et, dans notre cas, on peut supposer "la douve fortifiée". *La Cour du Bois* et *la Barre du Bois* désignent un même lieu. La "barre", c'est l'"obstacle" et, à Rezé, dans tous les cas rencontrés, le nom se rapporte à une défense. Quant au mot "cour", il est associé à un château. Ainsi en est-il à *la Cour Neuve* (les Sorinières), *Bellecour* (Montbert), etc. Ici se pose le problème du mot "bois" dans la toponymie. On le retrouve dans notre cas à *la Fosse au Bois*, à l'est du village des *Chapelles*.

Le Bois-Joli se trouve au bourg de Rezé, et très fréquemment dans la région. *Le Bois-Hardy* est un village de Vertou et se trouve également assez souvent en d'autres

lieux. Il me semble invraisemblable que ces noms se rapportent à des ensembles boisés et les recoupements le confirment. On sait que nombre de noms nobles sont composés avec le mot "bois". On l'explique par la présence de bois réservés aux abords des châteaux (Larousse). Mais, dans les cas rencontrés à Rezé, dans ceux-ci entre autres, il ne s'agit pas d'une résidence seigneuriale mais d'un ouvrage strictement défensif, et il faut y voir autre chose. J'ai supposé un sens de "plessis", barrière faite de claies, et ceci s'est trouvé confirmé dans un cas bien précis. A Goudelin (Côtes d'Armor), se trouve un lieu connu en breton et au Moyen-Age (1261) sous la forme *Quenkiz-en-Roch* ce qui devrait se traduire par "le plessis de la roche" (la forteresse), or nous avons aujourd'hui *le Bois de la Roche*. Dans *la Barre du Bois*, *la Cour du Bois* et *la Fosse du Bois*, il y a un rapport avec une défense, et un bois en ces lieux est inconcevable. On peut donc supposer qu'un plessis enfermait tout cet ensemble, ce que confirme *la Ferinière*, nom à rattacher au verbe "ferlier" qui signifie "lier fortement" (de "fer"), ainsi que le chemin de *la Hyserie* qui touche *la Fosse du Bois*, sans doute *la Haiserie*, du mot "haise" qui a aussi le sens de plessis. Toujours au sujet de ce sens présumé du mot "bois", on peut noter que la seigneurie de *Beaulieu* en *Saint-Jean de Boiseau*, vassale de la vicomté de Rezé, portait primitivement le nom de *le Bois de la Cour*. *Le Bois-Hardy* devient "le ples: is vaillant", un fort, ce qui a un sens. Que pouvait être un bois hardi ?

La Quératière est un nom difficile. Se rattache-t-il au mot "cuere" qui, dans la région,

a désigné un commun de village –et il y en a un ici– ou, vu le site, doit-on le rattacher au système défensif ? On a beaucoup de variantes graphiques : *la Querettière*, *la Curatière*, *la Caratière*. En occitan, il y eut un mot "querie" issu du latin et ayant le sens de "bastion" (cf. le quai des Queyries à Bordeaux). A-t-il existé un correspondant en langue d'oïl ? On note que *la Caraterie*, près de Saint-Etienne de Mer-Morte est un château.

Passons à la troisième pointe du triangle, *la Robinière*. La "robine" est un canal, un étier. Il semble que ce mot ait été utilisé également pour désigner une douve comme en témoigne un exemple clissonnais. En effet, à l'intérieur de l'actuel château se trouve la porte primitive ouvrant sur la première enceinte. Cet ouvrage est dit "porte de la Robinière". Dans les Basses-Alpes, on a une localité dite "la Robine" dont l'origine castrale est probable puisqu'on a une latinisation du 14^{ème} siècle "Castrum Robine".

Le Guédonnais apparaît au même lieu dans les actes anciens. Le nom garde son mystère. La racine est probablement germanique et a aussi donné les noms de famille "Guesdon" et "Guesde" sans sens assuré. A Vertou et aux Sorinières on trouve aussi *la Guédonnière*. *La Béziellerie*, à côté de *la Robinière*, est également un nom issu des archives. Son sens m'échappe présentement. Par contre, *le Bleurdier*, dit aussi *le Blordier* ou *la Blordière* suivant les actes, nous ramène au monde militaire. C'est évidemment l'équivalent du village rezéen dont on possède les formes du 15^{ème} siècle :

la Belordière, la Bolordière, la Boulordière. On peut y reconnaître la racine germanique qui va donner parallèlement "belouard" et "boulevard", ce dernier mot ayant primitivement le sens strict de bastion. Le "belouard" désignait, entre autres, le bastion qui précédait la Porte Saint-Pierre à Nantes. *Les Treilles*, au même lieu, désigne, au Moyen-Age, un treillis, une grille.

Si donc on revient à ce qu'il faut bien appeler un châtelier, on localise trois défenses majeures, celles-ci étant placées aux angles. Chaque côté du triangle possède une issue gardée au nord par la *Mirette* ou *Bastille*, au sud-ouest par la *Ferinière*, au sud-est par la *Hyserie*. Entre la *Fosse du Bois* et les *Basses-Chapelles*, on remarque l'*Ejonc* à *Colombier*. L'*Ejonc*, c'est évidemment l'ajonc, la lande. Le *colombier* est une palissade faite de "colombes", c'est-à-dire de poteaux de bois (cf. le mot "colombage"). Ce toponyme appartient donc lui aussi au monde militaire.

Je me limite ici à ce qui concerne cette enceinte, mais une étude plus large montrerait que de chaque angle du *Châtelier* part une ligne fortifiée. L'une part de *Ragon* vers la *Genétais*, la *Classerie*, la *Jaguère*, etc. Une seconde part du *Blordier* vers le *Châtelier* et au-delà. Une troisième part vers le sud et le village de la *Haute-Lande* en les *Sorinières*. On peut en reconnaître un élément important sur la carte, la *Grande-Touche*, lieu dit encore la *Mortier-Imbert* ou la *Jar*. Le mot "touche" a désigné un tertre arrondi et de façon imagée un bois de haute futaie présentant un profil identique. Dans notre cas, la *Mortier-Imbert*, au même lieu, vient confirmer l'hypothèse

"motte". *Les Champs-Haran, les Hérettes, le Pré-Vitrier*, vont dans le même sens, mais restons-en à notre châtelier, car, à lui seul, il est plein d'enseignements. Il nous montre qu'à Rezé l'habitat ancien a été largement conditionné par les nécessités militaires, et c'est bien là, pour notre histoire locale, le fait majeur car, encore aujourd'hui, il y a des incidences en matière d'urbanisation. Plus généralement, ceci nous oblige à revoir nos connaissances sur ce que fut la société médiévale.

Michel KERVAREC

Histoire des Municipalités de Rezé

VIII - De l'union sacrée au cartel des gauches

Un dessin dans "l'Assiette au Beurre" du 22 Août 1908 montrait Clemenceau à un banquet disant : *"comme tout change, il y a trente ans, c'était nous les rebelles"*. Un an plus tard, c'est Aristide Briand qui remplace Clemenceau à la tête du gouvernement. Promotion rapide pour l'ancien avocat de la grève générale !

De fait, ceux qui incarnaient la gauche aux débuts de la III^{ème} République représentaient davantage maintenant la bourgeoisie au pouvoir. Aussi, lors des élections législatives d'avril-mai 1910, le mécontentement croissant dans le pays se concrétise par un progrès socialiste au détriment des radicaux.

La Chambre discutera longtemps des projets de réforme électorale sans trouver de solution acceptable alors que les grèves se poursuivent touchant différentes corporations.

En janvier 1912, le balancier politique revenait à droite, Poincaré devenant chef du gouvernement avant de remplacer Fallières à la présidence de la République un an plus tard.

Les dangers de guerre s'accroissent alors. L'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1871

avait été durement ressentie par la France. Le combat pacifiste des socialistes et des syndicalistes accusés d'antimilitarisme encouragé par le résultat des élections législatives d'avril-mai 1914 ne vint pourtant pas à bout de l'esprit revancharde. C'est dans l'"Union sacrée" des forces politiques du pays peu après l'assassinat de Jaurès que la France décrète la mobilisation générale le 1^{er} août 1914.

La France de la Belle Epoque qui s'était profondément transformée (l'électricité, le développement de l'utilisation du vélo devenu bicyclette, l'automobile, le cinématographe, l'aviation, la T.S.F. ...) plongeait dans quatre années de guerre. Au sortir de l'effroyable boucherie, les institutions de la République durent faire face au déficit démographique.

En matière de législation sociale, après la loi sur les retraites ouvrières en 1910, Clemenceau fait adopter en 1919 une loi sur la journée de 8 heures. La même année, le 19 octobre, une loi organique fixe la convocation des électeurs pour le renouvellement de la Chambre et des Conseils Municipaux. Les tenants du conservatisme social l'emportent alors que socialistes et syndicalistes marqués

d'un côté par le "wilsonisme" et de l'autre par le "bolchévisme" se divisent.

A la Chambre, de par le mode de scrutin, ce qui n'était qu'une victoire de la droite devient un triomphe. Un triomphe d'où naît la "Chambre bleu horizon". Reviennent en force, notamment en Loire-Inférieure, ces grandes familles dont les noms ont des relents d'ordre moral : Le Cour Grand-Maison, de Monti de Rezé... Le Parti Radical est laminé mais il reste fort de ses élus locaux. De parti dominant d'avant-guerre, il devient parti charnière dans la plupart des coalitions qui se succèdent.

La droite pensait bien tenir en main les destinées du pays. Mais elle n'a plus les moyens de sa politique. Sur le plan social, les travailleurs demeurent aussi mal protégés qu'à la fin du 19^{ème} siècle. Au plan politique, l'interpénétration entre milieux d'affaires et personnel politique est patente.

Aussi, lors des élections législatives de 1924, l'alliance électorale des radicaux et des socialistes S.F.I.O. (à base de défense de la laïcité et d'extension des lois sociales) dans le "Cartel des gauches" obtient la majorité relative.

Mais le Cartel mènera une politique antisociale et poursuivra le colonialisme de ses prédécesseurs. En juillet 1926, Poincaré, qui incarne alors un nationalisme tranquille proche du bonapartisme, revient au pouvoir. Il ne le quittera que pour des raisons de santé en juillet 1929.

Partisan de Clemenceau, ami politique d'Aristide Briand, le maire de Rezé est durant toute cette période Jean-Baptiste Vigier.

Mai 1908 - Mai 1929

VIGIER Jean-Baptiste (1863-1940)

Auvergnat d'origine - il est né à Massiac dans le Cantal le 14 juin 1863 - celui qui conduit la liste républicaine était arrivé à Rezé à l'âge de 25 ans, étant alors entrepreneur, avec son oncle. Entré au Conseil Municipal en 1904, il sera le mieux élu au premier tour de l'élection municipale du 3 mai 1908 avec 1202 voix, le maire sortant, Sauvestre, arrivant second avec 1134 voix. La liste opposée du "Comité d'Action Républicaine" est conduite comme en 1904 par l'herbager roussipontain Pierre Pavy. Un siège restant en ballottage, c'est lui qui sera élu au deuxième tour.

Le 17 mai a lieu l'installation du nouveau Conseil Municipal. Après que le doyen d'âge, Patry, eût invité les élus à se rassembler "autour du drapeau de la République", Vigier est élu maire avec 21 voix (sur 23 élus). Ses adjoints sont l'instituteur François Roiné et le propriétaire-rentier Ernest Fouquet.

Dans son discours le nouveau maire *"loue la bonne administration de la commune par M. Sauvestre"* et invite les élus à l'aider de toutes leurs forces dans sa lourde tâche, *"sous une administration sincèrement républicaine, vous unirez vos efforts au mieux pour le plus grand bien de notre belle commune de Rezé vers un idéal de progrès"*.

Puis, J.-B. Vigier inaugure une pratique municipale qui n'est pas sans rappeler les prestations de serment de l'ancien régime en faisant adopter par son conseil une adresse assurant le préfet du *"dévouement de la municipalité au gouvernement de la République"*. De fait, l'action politique de la nouvelle municipalité est dans le droit fil de ses devancières. Ainsi, elle poursuit sa politique scolaire en décidant dès le début de son mandat la création d'une école maternelle à Pont-Rousseau, financée par la dévolution des biens de l'église. De la même façon, elle est soucieuse de l'hygiène publique. Une délibération de novembre 1909 mentionne : *"au point de vue démographique, la situation n'est pas très bonne dans notre commune, le taux de mortalité y est relativement élevé. Les cas de fièvre typhoïde sont toujours nombreux et proviennent de ce que nos puits sont contaminés"*.

Outre la désinfection des puits et le curage des ruisseaux, le conseil créera en septembre 1910 une commission d'hygiène chargée de la salubrité publique. L'entreprise Grandjouan sera ainsi rappelée à l'ordre : il lui est demandé d'effectuer la répurcation de Pont Rousseau *"en respectant les règles d'hygiène"*.

Enfin, des travaux d'assainissement sont entrepris à Pont Rousseau : construction de caniveaux et recouvrement des fossés.

L'hiver 1910-1911 confirmera les préoccupations municipales : les crues en Loire seront telles que tout le nord de la

commune - de Trentemoult à Pont Rousseau - est inondé, menaçant l'hygiène publique.

Outre l'indemnisation des victimes - on verra les Jeunesses Républicaines de Rezé souscrire pour elles - appuyant les pétitions des habitants, la municipalité craint l'aggravation de la situation par le remblaiement des îles Beaulieu et oppose aux Nantais qui voient dans l'attitude rezéenne une volonté d'entraver les projets d'amélioration du port de Nantes des propositions constructives : réalisation d'une digue de protection régularisant le courant dans le bras de Pirmil, construction d'une arche sous la levée du chemin de fer à Pont Rousseau, drainage des courants de la Loire ou de la Sèvre dans le Seil en rendant ainsi à celui-ci son ancienne navigabilité, réfection des ponts.

On verra que ces propositions resteront d'actualité de longues années. Loin de s'opposer au développement du port de Nantes, la municipalité y voit des avantages : *"les travaux d'approfondissement de la Loire dans la partie du bras de Pirmil [...] entraîneront nécessairement la création d'usines et de chantiers sur la rive gauche du fleuve..."*. Et de proposer le passage d'un chemin de fer de Nantes à Paimbœuf sur un tracé bordant la rive du Seil avec station au bourg !

Autre élément démontrant la volonté municipale de faire bénéficier Rezé du développement de la ville de Nantes, la proposition faite dès août 1908 de prolonger la ligne des tramways nantais jusqu'aux Trois

Moulins. Il faudra en fait plus de vingt ans à ce projet pour voir le jour. Enfin, les élus rezéens sont confrontés aux transformations de l'époque : ainsi il faut réglementer la vitesse des automobiles (30 km/h), subventionner des courses cyclistes par l'intermédiaire du "Guidon de Pont Rousseau" ou encourager les nouvelles pratiques sportives - la gymnastique de la "Fraternelle de Rezé" ou encore l'organisation d'une exhibition d'aviation en 1912... Le téléphone est installé à la mairie (1911) mais, rançon du progrès, le conseil vote une délibération sur la pollution des usines de l'île Sainte Anne demandant que *"les acides nocifs évacués en air libre soient captés et brûlés en vase clos"* (1911).

Elu au conseil d'arrondissement en 1910, J.-B. Vigier fera plusieurs propositions : celle de la construction d'un pont transbordeur entre Basse Indre et Indret pour remplacer le bac, celle d'un barrage mobile sur la Sèvre à Pont Rousseau ou encore celle d'exhausser l'île Sainte Anne. Il projette enfin la construction d'un abattoir municipal. Au plan politique, il soutient le républicain Gustave Roch, réélu à la députation en avril 1910, et s'engage à la tête d'une nouvelle liste à l'élection municipale des 5 et 12 mai 1912.



La Fraternelle de Rezé-Section de gymnastique (vers 1912)

Opposée à sa liste républicaine, on retrouve la liste de Pierre Pavy dite "d'union républicaine". Qualifiant la liste du maire de réactionnaire, ses candidats appellent les Rezéens dans le "Phare de la Loire" du 4 mai à voter pour leur liste *"dont l'homogénéité est un gage de force"*, se réclamant de l'exemple

de la municipalité nantaise *"dont l'œuvre fut si féconde"*.

Mais le lendemain la liste Vigier est élue avec une nette avance (le maire sortant obtient 1418 voix sur

1838 suffrages exprimés), le second tour confirmant le premier puisque le seul siège en ballottage revient au candidat du maire.

La deuxième municipalité Vigier fut installée le 19 mai 1912. Le maire sortant est réélu avec pour adjoints Clair Gendron et Ernest Fouquet. Après avoir rendu hommage aux disparus dont son ancien premier adjoint Roiné, décédé, J.-B. Vigier fait la proclamation suivante : *"nous sommes élus sur un programme nettement défini, nous avons le devoir de le réaliser afin de nous conformer aux sentiments que les électeurs nous ont manifestés avec tant d'éclat et qui éveillent en nos cœurs une reconnaissance trop profonde et trop vive pour que nous puissions un jour les méconnaître et les oublier..."* Belle profession de foi dans un contexte qui va

rendre difficile l'action municipale : alors que le débat politique national est dominé par le projet d'impôt sur le revenu et l'extension à trois années de la durée du service militaire, les menaces de guerre et les conflits sociaux se précisent : dissolution du syndicat des instituteurs, grève des inscrits maritimes et des cheminots, traduction en justice de syndicalistes, manifestations de soldats du contingent...

Une grève des employés du gaz en 1913 soulève la colère des élus

rezéens qui autorisent le maire à engager un procès contre la Compagnie Européenne du Gaz coupable à leurs yeux de ne pas avoir assuré durant cette période l'allumage des réverbères !

Par ailleurs, le maire poursuit la tradition laïque de la commune en refusant d'accorder aux écoles libres les mêmes avantages qu'aux écoles communales comme le demande l'un de ses conseillers, et décide d'araser la chapelle de la Blanche pour aménager une place publique (1912). Des vandales ayant enlevé de son piédestal le buste de la République (mai 1913), le conseil décide d'en ériger un nouveau. Enfin, la musique municipale est créée (février 1914).

Les élections législatives du 26 avril 1914 qui virent une nette défaite de la droite

nationaliste et un progrès de la gauche républicaine, notamment des socialistes, se concrétisèrent dans la circonscription de Rezé par la réélection du "républicain de gauche" Gustave Roch face au "réactionnaire" Faure et au "socialiste unifié" Guérin.



J.-B. Vigier, au centre, entouré de la musique municipale (1914)

Vigier votait un secours d'urgence aux familles des hommes mobilisés.

Le début du conflit verra la commune de Rezé accueillir nombre de réfugiés belges et des départements de l'est.

Le 8 septembre, Vigier lance par voie d'affiches un appel pressant aux Rezéens pour faire preuve de *"générosité [...] en faveur des malheureuses victimes de la guerre, belges ou françaises, obligées d'abandonner leurs logements incendiés, leurs foyers ruinés par nos ennemis..."*.

La municipalité organise durant toute la durée de cette guerre qui n'en finit pas les secours de toute nature (aides aux nécessiteux, dons de vêtements, alimentation des enfants) et comptabilise, impuissante devant les événements, ses morts. Le 5

Un gouvernement de gauche est constitué sous la présidence de Viviani, s'apprêtant à accepter la guerre. La France entrait en guerre le 1^{er} août 1914. Le surlendemain, la municipalité

décembre 1915, le conseil en dénombre déjà 90 : *"en termes émus, monsieur Vigier salue la mémoire de tous ces braves..."*.

Il doit également faire face aux frais de casernement des troupes de passage à Rezé, au ravitaillement en charbon de la population tandis que le conflit européen s'enlise à Verdun et dans la Somme. L'offensive du Chemin des Dames en avril 1917 se traduira par les combats les plus sanglants de toute la guerre.

L'aggravation des conditions de vie dans de larges couches de la population s'ajoutant à l'atrocité des combats encourage les pacifistes dont l'opinion gagne du terrain.

Mais bientôt les Américains entrent en guerre et arrivent à Rezé en juillet 1917, il s'agit d'assurer leur installation. Leurs soldats, d'un type nouveau à côté des "poilus" engoncés de leurs capotes massives, sympathisent avec la population. En novembre, Clemenceau revient au pouvoir tandis que la Révolution bolchévique l'emporte en Russie. Alors que le "Tigre" Clemenceau dirige l'effort de guerre, l'union sacrée en France se brise et la volonté de paix gagne du terrain.

Le 22 septembre 1918, *"le Conseil Municipal adresse à M. Clemenceau, président du Conseil, ses hommages respectueux et le témoignage de son admiration pour l'énergie qu'il déploie dans la défense et pour la libération de notre belle patrie..."*. Il adresse le même jour sa

reconnaissance aux "vaillants soldats américains".

Le 11 novembre 1918, les empires centraux capitulent. L'armistice est signé.

La France accuse un sérieux déficit démographique. Avec 220 morts, l'augmentation de la population rezéenne est stoppée à moins de 10 000 habitants (9 424 au recensement de 1911). Solidaire des populations éprouvées de l'est du pays, la municipalité décidera de parrainer la reconstruction d'une commune du Pas de Calais : Rouvroy (1922).

La situation politique est marquée par la division des socialistes et des syndicalistes. Clemenceau fait de la lutte contre le bolchévisme le ressort principal des élections législatives et municipales de novembre 1919.

Les premières ont lieu le 16, au scrutin de liste par circonscription. A Nantes-Rezé ce sont les cinq candidats conduits par A. Briand sur une liste républicaine d'alliance avec les radicaux qui sont élus. Quinze jours plus tard, la liste républicaine de J.-B. Vigier l'emporte nettement aux municipales face à une liste socialiste conduite par Geslin qui dénonce *"l'inertie (et) l'incompétence de (la) municipalité qui n'a voulu et qui n'a pu rien faire pour améliorer le sort des travailleurs"* proposant un programme scolaire, municipal (avec création d'un abattoir, extension des services d'eau et de réputation), et locatif (avec création d'un office municipal du logement, construction d'habitations à bon marché et jardins ouvriers !).

Avec 1 188 voix sur 1 555 suffrages exprimés, J.-B; Vigier installe sa troisième municipalité le 7 décembre 1919. Le "Phare" du 11 décembre commente ainsi sa réélection avec 22 votants sur 23 par le conseil au fauteuil de maire : *"Conseiller d'arrondissement depuis neuf années, il s'est par sa situation même spécialisé dans les questions de transport et [...] ses avis sont toujours écoutés et suivis. La très grosse et importante question du prolongement de la ligne de tramways de Pont Rousseau aux Sorinières trouvera en lui [...] un ardent défenseur"*.

Avec ses adjoints

Gendron et Fouquet et son conseil, il fera effectivement de cette question une priorité de son action municipale durant ce mandat. Parmi les autres préoccupations municipales : l'installation de l'électricité dans toute la commune (1920), la construction de baraquements sur le champ de foire de Pont Rousseau pour le logement des familles sans habitation (1922) alors que la société la "Prolétarienne" demande vainement son occupation pour ses exercices sportifs ; le projet de comblement du Seil dans la cadre de l'endiguement des rives de la Loire et de l'établissement d'une voie ferrée vers Paimbœuf ; le projet de déplacement du marché de Pont Rousseau qui gêne la circulation rue Sadi Carnot (actuelle rue Jean

Jaurès) ; la reconstruction du pont de Pirmil après son écroulement (1924)... Enfin il adopte un statut pour le personnel communal (1920). Le 21 novembre 1920, Alexandre Le Lamer remplace Gendron comme premier adjoint, ce dernier remplissant la fonction incompatible de débitant de tabac !

Confronté aux problèmes démographiques, le gouvernement de "bloc national" issu des élections de 1919 entreprend une politique nataliste incitant les municipalités à subventionner les familles. Les édiles rezéens ne sont pas convaincus comme le montre cette

délibération de mai 1923 : *"cette question est d'ordre moral et les subventions qui pourraient être votées n'influeront pas sur l'augmentation des naissances"*.

La vie politique locale reste dominée par la personnalité d'Aristide Briand. Gens de gauche comme les nantais Bellamy et Guist'hau ainsi que modérés à l'exemple de Vigier lui font confiance. Ce dernier adhère d'ailleurs aux "Républicains de gauche", le parti créé par celui qui fut 25 fois ministre et 11 fois président du Conseil. Depuis décembre 1920, les socialistes ont fait scission, créant deux partis distincts : la SFIO socialiste et la SFIC communiste. Lors de l'élection législative de mai 1924, la liste

Parti Socialiste (S. F. I. O.)
SECTION DE REZÉ

Elections Municipales
DU 30 NOVEMBRE 1919

Henry père, à la Galétière.

Geslin, Ouvrier syndiqué, Pont-Rousseau.

Paris fils, Ouvrier syndiqué, à la Bوردière.

Adam, Ouvrier syndiqué, rue Basse-Lande.

Girard, *Louis*, Secrétaire général Adjoint des Chemins de fer de l'Etat, Pont-Rousseau.

Doillard, *Gabriel*, Ouvrier syndiqué, Pont-Rousseau.

David, *Joseph*, Administrateur délégué du "Confort Moderne", Pont-Rousseau.

Bulletin de vote de la liste socialiste - Elections municipales de 1919

Briand l'emporte nettement à Rezé. A cette occasion, radicaux et socialistes font alliance, ce que ne manque pas de stigmatiser le communiste Grandjouan qui dénonce en ces termes la "ronde nantaise": *"Blum donne l'accolade à Briand [...] Briand fait amende à Poincaré [...] et Poincaré est l'homme du Bloc National, l'ami de tous les comtes et marquis. Vois-tu Gauthier (candidat socialiste) clore la ronde nantaise en donnant la main au comte de Juigné ?"*. Le Cartel des gauches au pouvoir ne résoudra pas les grands problèmes de l'heure : une classe ouvrière mal protégée, l'insalubrité des logements ouvriers...

Malgré le cartel, un modéré accède à la présidence de la République : Gaston Doumergue. Les élus rezéens saluent son élection et le Conseil Municipal *"l'assure de tout son dévouement aux institutions républicaines"*.

Lorsque s'engage la campagne des élections municipales fixées à mai 1925, les grands projets municipaux de transformation du Seil en canal de dérivation, de prolongement de la ligne de tramways ne sont pas résolus. Seuls les abattoirs ont pu voir le jour dans le cadre d'un syndicat intercommunal (le premier du genre créé en 1919) avec la ville de Nantes.

Deux listes s'affrontent au 1^{er} tour le 3 mai : celle, "républicaine et d'intérêts communaux" conduite par J.-B. Vigier et celle du "comité d'action républicaine et sociale de Rezé" conduite par le radical Emile Sorin, capitaine au long cours trentemousin et que termine le dessinateur Léon Tougeron.

Nettement majoritaire, la liste du maire l'emporte... à deux sièges près qui seront gagnés au 2^{ème} tour, le 10 mai, par les radicaux Sorin et Martin Nogue (contre l'ancien maire Sauvestre et l'ancien adjoint Gendron tous deux battus).

Le 17 mai, la quatrième municipalité Vigier est installée, le maire étant réélu avec 24 voix sur 27. Trois adjoints sont élus ⁽¹⁾ : Le Lamer, Bernardeau et Ferdinand Artaud, chacun avec 23 voix. J.-B. Vigier, répondant dans son discours aux critiques de la campagne électorale conclut : *"Républicains nous sommes et au même titre animés des meilleures intentions pour la chose publique. Les questions d'étiquette ou de nuances ne comptent pas pour nous qui avons toujours soutenu les idées républicaines"*.

Parmi les actes de cette municipalité, toujours son action en faveur du prolongement de la ligne de tramways : l'enquête d'utilité publique est ouverte à l'automne 1925, mais le Conseil Général, pour des raisons de coût, ajourne le projet en août 1927, ce que les élus rezéens qualifient de décision "extrêmement grave", évoquant la *"cruelle déception des habitants de la commune"*. Une ligne provisoire d'autobus existe depuis deux ans, mais les Rezéens ne relâcheront pas leurs efforts. Au prix d'un emprunt communal, ils décident en décembre 1928 d'assurer une large part de financement du projet.

(1) Une loi du 27 juillet 1923 permet la création de postes d'adjoints supplémentaires.

Le pont sur la Sèvre est élargi à Pont Rousseau (1926) et le conseil envisage un plan d'ensemble et d'aménagement de la commune vu "*l'accroissement des demandes de lotissement...*" Ceux de la rue de l'Industrie (actuelle rue Vigier), des Mahaudières, de la rue T. Patry, du Pront, de la Grand'Haie, du Clos de la Sermonnière, du Chêne Gala et des Treilles voient en effet le jour dans cette période.

Si la municipalité ne voit pas l'utilité de créer un office municipal de placement - "*la population ouvrière est dans sa plus grande partie occupée dans les établissements industriels ou commerciaux situés à Nantes*" - elle décide néanmoins de constituer un fonds de chômage (1927). Elle adopte également un vœu visant à étendre les contrats d'apprentissage au secteur de l'agriculture pour favoriser le maintien à la terre des jeunes.

Enfin, elle étend l'électrification de la commune aux villages et hameaux, procède à la dénomination de nombreuses rues et entreprend la vente des presbytères communaux (1928). Son mandat se termine avec la création d'un syndicat intercommunal d'incendie avec Bourgneuf (1928), l'extension des pouvoirs de la police nantaise à Rezé (1929) et la dénonciation de "*l'inertie des pouvoirs publics*" relativement au Seil et à l'écoulement des eaux pluviales.

Au plan politique, J.-B. Vigier (fait Chevalier de la Légion d'Honneur) soutient la candidature d'Aristide Briand lors des élections législatives d'avril 1928 qui se déroulent au scrutin uninominal à deux tours par circonscription. "L'apôtre de la Paix" est

brillamment réélu, mais on peut noter les progrès de la gauche socialiste et communiste à Rezé qui, avec respectivement 15.5 et 7.7 % s'implante dans la commune.



Le tramway nantais (à traction électrique depuis 1911)

Aussi lorsque l'année suivante, à l'élection municipale, les socialistes s'allient aux radicaux, l'avenir de la municipalité "républicaine" de J.-B. Vigier devient incertain. De fait, nettement battue les 5 et 12 mai 1929 - Vigier étant le seul élu de sa liste - elle se retira au profit d'une nouvelle équipe municipale. J.-B. Vigier cesse donc ses fonctions de maire le jour de l'installation de la nouvelle municipalité, le 19 mai 1929. Il n'abandonnera pas pour autant la politique. Elu au Conseil Général en 1930 (après avoir quitté le conseil d'arrondissement) sur le "programme des républicains de gauche", il décède en son domicile rezéen de la rue de l'Industrie (qui portera bientôt son nom) le 20 février 1940, à l'âge de 77 ans.

Yann VINCE

Vie de l'association

Dans notre dernier numéro, nous avons évoqué les prix obtenus par Mesdames G. LARIGNON et H. PROUST pour leur livre "Edouard de Monti de Rezé". A cette occasion, elles étaient entourées de leurs proches, de leur éditeur et de nombreux "Amis

ambiance bon enfant, elles ont reçu les félicitations du président et de toutes les personnes présentes ; une plante leur a été offerte à chacune, et là aussi le photographe était présent (cette fois, c'était M^{me} Simone LERAY, notre reporter-photographe quasi-



M^{mes} LARIGNON et PROUST recevant leurs prix

de Rezé". Cette remise de prix par le jury de la Société Académique a eu lieu le 21 février 1994 au Musée Dobrée à Nantes. M. Bernard VASSENER, adhérent de l'association, était là pour fixer l'instant solennel sur la pellicule.

Notre association a fêté à sa manière leur succès dans le cadre de l'Assemblée Générale du 11 mars dernier. Dans une

attitré...). Nos deux lauréates avaient auparavant décidé de faire partager la réussite de leur travail aux "Amis de Rezé" en offrant à l'association la coupe de la Ville de Rezé. Cette coupe sera exposée en bonne place dans la salle des Archives Municipales à l'Hôtel Grignon-Dumoulin. Qu'elles soient toutes deux remerciées de leur solidarité.



Ambiance de fête à l'Assemblée Générale

Dans le même temps, leur livre, préfacé par Jean-Clément MARTIN, a obtenu des critiques très favorables dans des revues universitaires.

Michel LAGREE, professeur d'Histoire Contemporaine à l'Université de Rennes 2-Haute Bretagne, dans "les Annales de Bretagne", termine son analyse par ces phrases : *"L'ouvrage complète aussi le tableau déjà connu de la vie autour du comte de Chambord : raideur de la duchesse d'Angoulême, candeur enthousiaste et imprudente de la duchesse de Berry, protocole maniaquement immuable, courtisans blanchis sous le harnais composant un pathétique spectacle décadent [...]. D'autres apports sont à signaler : sur la mémorisation des guerres de Vendée et les manœuvres autour de l'historien Crétineau-Joly pour imposer une version 'acceptable' des événements de 1832, ou encore sur le rôle de Corbière dans l'agitation légitimiste des années 1840 dans l'ouest".*

Michel Denis, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes 1, écrit quant à lui dans le "Bulletin de la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine" de 1994, n^{os} 1 et 2 :

"L'exploitation intelligente d'un fonds d'archives privées, riche en correspondance tant active que passive, permet de glisser habilement d'un problème d'histoire locale à l'évocation très fine d'un milieu social tout entier, l'aristocratie légitimiste du XIX^{ème} siècle. En cherchant à comprendre les raisons de la disparition récente d'un élément important du patrimoine architectural de la région nantaise, le château de Rezé, trop négligé au siècle dernier par son propriétaire Edouard de Monti du fait de l'engagement politique de celui-ci aux côtés de la duchesse de Berry puis du comte de Chambord, les auteurs font revivre non seulement la 'courette' des Bourbons en exil mais aussi les engagements, les espoirs et les déceptions de leurs partisans de l'Ouest.

Edouard de Monti, issu d'une famille d'origine florentine installée en Bretagne depuis le XVI^{ème} siècle, 'brise son épée' à la suite de la Révolution de 1830, alors qu'il achève à Saumur une formation d'officier commencée à Saint-Cyr, et il consacre désormais sa vie entière à la Cause de la branche aînée, jusqu'à sa mort survenue brusquement à Poitiers en pleine campagne électorale de 1877. Pleinement engagé dans les opérations militaires de la Chouannerie de 1832, il est contraint à l'exil - jusqu'à l'amnistie de 1840 - et passe ainsi au service de Madame avant de devenir secrétaire et familier de Henri V, auprès duquel il joue souvent le rôle de porte-parole des légitimistes de l'Ouest.

Comme le fait remarquer dans sa préface Jean-Clément Martin, Monti est 'doublement perdant, puisque légitimiste incapable de s'adapter au monde moderne, il demeure inébranlable dans des convictions qui le conduisent à un échec politique et personnel, et qu'il ne représente que le quarteron de légitimistes acharnés, responsables de l'intransigeance de Chambord'. Pourtant son itinéraire permet de croiser celui des grands propriétaires fonciers de l'Ouest qui concilient si bien une fidélité totale aux Bourbons avec la modernisation du monde agraire, et celui des intellectuels royalistes qui enragent de ne pouvoir convaincre l'hôte de Frohsdorf du caractère périmé d'un certain traditionalisme. Mais, par devoir, Monti se contente de paraphraser les propos de son Roi et de perpétuer, selon ses vœux, les rites d'Ancien Régime.

Ce n'est pas que Monti soit lui-même sans personnalité : une belle lettre, adressée par lui à la duchesse de Lévis en 1842, exprime sa tristesse de n'être considéré par le prince que comme 'un complaisant' sans influence réelle. Mais les limites intellectuelles de Henri V ne sont que trop évidentes : s'il a la chance de pouvoir compter dans son entourage sur un beau capital de fidélité, à base plus sentimentale et même religieuse que raisonnée, il n'a pas toujours la capacité de déceler les talents et d'oser les choix décisifs. Cette biographie de Monti nous apprend davantage de choses sur un état d'esprit que sur les faits politiques eux-mêmes. On retiendra cependant d'intéressants détails inédits sur l'inquiétude suscitée par le dernier tome de l'"Histoire de la Vendée militaire" de Jacques Créteineau-Joly, sur les problèmes financiers des Bourbons, sur l'essor de la presse légitimiste sous Louis-Philippe, et surtout sur les rivalités entre comités électoraux et comités militaires que le comte de Chambord est incapable de désamorcer. Les pages relatives au parti légitimiste des années 40 sont nettement plus riches et plus originales que celles relatives à la Restauration manquée de 1817-1830 ; elles font souhaiter notamment que paraisse un jour une biographie de comte Corbière, ex-ministre de Villèle.

Bien écrit et agréablement illustré, cet ouvrage fait mieux comprendre les derniers soubresauts du monarchisme français. Le ton est serein, les erreurs sont rares (p.86, l'occupation d'Ancône en 1832 est dirigée contre les Autrichiens et non contre les Piémontais).

Comme on peut s'en rendre compte par ces articles, "Edouard de Monti de Rezé" dépasse le cadre historique local, et contribue

de plus à faire connaître le nom de Rezé au-delà d'un petit cercle régional.

Relations avec la presse

Les Rezéens qui lisent "Ouest-France" ont pu découvrir dans leur quotidien du 8 avril une interview de Michel KERVAREC et Yann VINCE, président et vice-président des "Amis de Rezé".

Ils y expliquent le travail effectué par

les "Amis de Rezé" depuis quatorze ans, les travaux en cours, et les projets, qui ne manquent pas. Ils y ont rappelé aussi une des premières actions de l'association : la sauvegarde du site gallo-romain de Saint-Lupien à deux doigts d'être happé par des promoteurs au début des années 80.

Inauguration de Saint-Lupien

L'inauguration du site Saint-Lupien samedi 9 avril a donné lieu à un exposé très clair de M^r Stéphane DESCHAMPS, archéologue. Devant les différents panneaux qui jalonnent le parcours, une cinquantaine de personnes ont tenté de revivre, par l'esprit et l'image (images de synthèse très réussies), dans une rue de Ratiatum il y a presque deux mille ans... Assez fascinant !

Revenues à l'Hôtel de Ville, bien contemporain lui, les diverses personnalités, parties prenantes de ce travail, en ont exposé les buts et les difficultés rencontrées pour le mener à bien. Pour terminer, M^r Jacques FLOCH, député-maire de la ville, a tenu à féliciter les "Amis de Rezé" (une quinzaine d'entre eux étaient présents) pour leur action.

Liliane BIRON

INFORMATIONS

Suite à l'Assemblée Générale du 11 mars, le Conseil d'Administration s'est réuni le 27 avril pour faire le point sur les différents travaux en cours et pour élire le **bureau**.

Président :	Michel KERVAREC
Vice-Président :	Yann VINCE
Secrétaire :	Pierre ROUAUD
Secrétaires adjointes :	Annick LEGOFF Liliane BIRON (responsable du bulletin)
Trésorier :	Gilbert AZAIS
Trésorière adjointe :	Marie-Thérèse VASSENER

Membres du CA : Pierrick BOULAIRE, Yves DROUET, Gilberte LARIGNON, Gisèle LECOQ, Simone LERAY, Gaston NEAU, Daniel PENEAU, Héliette PROUST, Michel ROUESNE.

Comme chaque année, les "Amis de Rezé" donnent rendez-vous aux Rezéens et aux autres à la Foire-expo de septembre. Exposition de cartes postales, vente de bulletins, de livres sur l'histoire de Rezé, renseignements divers sur l'association et ses buts, tel est le programme proposé à la curiosité des visiteurs.

Venez nombreux rendre visite aux "Amis de Rezé" !

Pour recevoir gratuitement les bulletins "l'Ami de Rezé", adhérez à l'"association des Amis de Rezé", CCP 4323.74 F Nantes

Cotisations pour l'année 1994 : 50 F et 20 F pour les scolaires.

Ces bulletins ainsi que les livres sur l'Histoire de Rezé déjà publiés sont en vente au siège de l'Association :

Archives de Rezé
Hôtel Grignon Dumoulin
44403 REZE CEDEX

Mise en page : L. et P. BIRON

Reprographie : OMI

4
2
1

4
2
1

